

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2025 de la CLI de Golfech

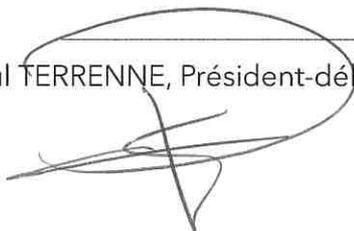
- Assemblée générale annuelle du 3 avril 2025, de 14h30 à 17h15, à la salle des fêtes de La Magistère (82 360)
- PV d'AG rédigé le 7 avril 2025 par Kévin DENIZET, en qualité de chargé de mission de la CLI de Golfech

Résolutions qui ont fait l'objet d'un vote

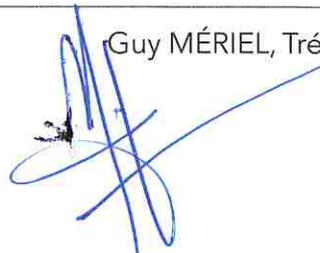
95 voix délibératives sur 174 membres (quorum atteint) dont 88 en présentiel et 7 pouvoirs

- Rapport moral de M. Jean-Paul TERRENNE : **voté à l'unanimité**
95 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions
- Bilan financier de l'année 2024 : **validé à la très grande majorité**
- Report à nouveau du résultat de 2024 dans le bilan, d'un montant de - 10 730 € :
validé à la très grande majorité
- Programme de développement 2025 : **validé à la très grande majorité**
- Budget prévisionnel 2025 : **validé à la très grande majorité**

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



Fiche d'identité de l'association

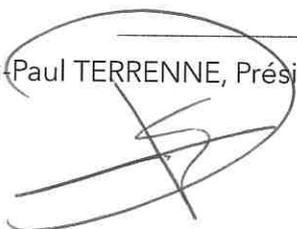
- Raison sociale : Commission Locale d'Informations de Golfech
- Adresse postale : 24 avenue du Midi, 82400 GOLFECH
- Coordonnées : 05 63 39 71 90 - 06 72 58 63 73 - cli82400golfech@gmail.com
- Numéro SIRET : 438 418 592 00012
- Numéro RNA : W822009411
- Catégorie juridique : 9220 - Association déclarée
- Objet de l'association : mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Heure de clôture de l'Assemblée générale : 17h15

Nom, qualité et paraphe des signataires :

- M. Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué de la CLI de Golfech, paraphé JPT
- M. Guy MÉRIEL, Trésorier de la CLI de Golfech, paraphé GM

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



Liste des présents et des excusés

95 voix délibératives sur 174 (quorum atteint) dont 88 en présentiel et 7 pouvoirs

Bureau de la CLI de Golfech

1. **TERRENNE Jean Paul** - Président Délégué
2. **LAROUSSINIE Francine** - Vice-Présidente
3. **COMPAGNAT Gilles** - Vice-Président
4. **LABAT Serge** - Secrétaire
5. **LARTIGUE Ghislaine** - Secrétaire adjointe
6. **MERIEL Guy** - Trésorier

Conseillers régionaux

7. **CASTRO Marie** - Vice-Présidente du Conseil Régional Occitanie

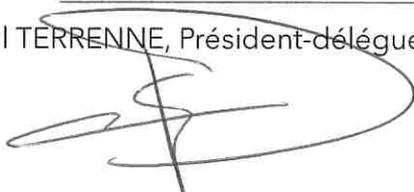
Conseillers départementaux

8. **LECORRE Christiane** - Conseillère départementale de Tarn-et-Garonne
9. **GENOVESIO Cécile** - Conseillère départementale de Lot-et-Garonne - Maire de la Commune de Saint-Caprais-de-Lherm
10. **VO VAN Paul** - Conseiller départemental de Lot-et-Garonne

Communes

11. **ARNOSTI Alain** - Adjoint au maire d'Auvillar
12. **AUZERIC André** : Maire de Marsac
13. **BAUZEL Stéphane** - Conseiller municipal de Plieux
14. **BEDIN Christian** - Adjoint au maire de Saint-Jean-de-Thurac
15. **BLANCQUART Philippe** - Maire de Sempesserre
16. **BOCCHI Jean Marc**- Conseiller municipal de Dondas,
17. **BOISSEAU Christophe** - Maire de Sistels
18. **BOUARD Audrey** - Conseillère municipale de Saint-Clair

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué

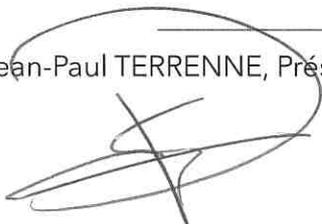


Guy MÉRIEL, Trésorier

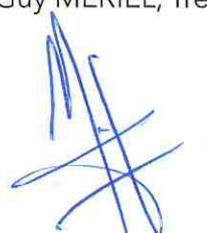


19. **BROSSOLLET Anne-Charlotte** - Conseillère municipale de Montjoi
20. **BURCKEL Sylvie** - Adjointe au maire de Gimbrède
21. **CHARLES Denise** - Adjointe au maire de Saint-Vincent-Lespinasse
22. **CLAVE Marie-France** - Conseillère municipale de Marsac
23. **COSTES Christian** - Conseiller municipal de Caumont
24. **COUDOL Monique** - Adjointe au maire de Miradoux
25. **DELBECQUE Patrick** : Conseiller municipal de Valence d'Agen
26. **DELFARIEL Eric** - Maire de Perville
27. **DESSIN Patrice** - Conseiller municipal de Grayssas
28. **DONZELLI Jean-Jacques** - Adjoint au maire de Castelsagrat
29. **DUFFAUT Philippe** - Adjoint au maire de Sainte Mère
30. **DUFLO Fabrice** - Conseiller municipal de Gimbrède
31. **DUILHE Geneviève** - Maire de Saint-Jean-de-Bouzet
32. **DURAND Frédérique** - Adjointe au maire de Moirax
33. **DURENS Serge** - Adjoint au maire de Castelsarrasin
34. **DURRUTY Bernard** - Maire de Puymirol
35. **FERAGUS Gilles** - Conseiller municipal de Lafox
36. **FIELDER Christian** - Conseiller municipal de Boudou
37. **FLOURENS Jean-Pierre** - Maire de Brassac
38. **FOSTITSCHENKO Florian** - 2^{ème} adjoint au maire d'Espalais
39. **FREJABISE Jacques** - Adjoint au maire de Montesquieu
40. **GARDELLA Serge** - Conseiller municipal de Saint-Nicolas-de-la-Grave
41. **GESLOT Mickaël** - Conseiller municipal d'Agen
42. **ISSANES Alain** - Conseiller municipal de Golfech
43. **JAMAIN Thierry** - Maire de Castelmayran
44. **LAFON Brigitte** - Adjointe au maire de Saint-Nazaire-de-Valentane
45. **LAINÉ Arlette** - Maire de Bourg-de-Visa
46. **LAJANTE Denis** - Conseiller municipal de Saint Loup
47. **LARET Claude** - Conseiller municipal de Saint-Paul-d'Espis
48. **LARUE-DORCHIES Jocelyne** - Adjointe au maire de LE PIN
49. **LECURÉUIL Pascal** - Conseiller municipal du Passage d'Agen
50. **LE FESSANT Lionel** - Conseiller municipal de Pommevic
51. **LEMONNIER Dominique** - Conseiller municipal de Dunes
52. **LOGIE Christiane** - Conseillère municipale de Beauville
53. **MAERTEN Marie Bernard** - Délégué communautaire à la Communauté de Communes des Deux Rives - Maire de Malause
54. **MARCHIOL Lido** - Maire de Saint Paul d'Espis
55. **MEUNIER François** - Adjoint au maire de Castéra-Bouzet
56. **MOINEAU Philippe** - Adjoint au maire de Bon-Encontre
57. **MURIEL Daniel** - Adjoint au maire de Moirax

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



58. **PERNOD Philippe** - Adjoint au maire de Peyrecave
59. **RENAUD Olivier** - Maire d'Auvillar
60. **RODRIGUEZ Claude** - 1^{ER} adjoint au maire de Saint Maurin
61. **SALABERT Nadège** - conseillère municipal de Lamagistère
62. **SCOUPPE Catherine** - Adjointe au maire de Pont-du-Casse
63. **SIGAUD Patricia** - Adjointe au maire de Gramont
64. **SOFYS Philippe** - Maire de Saint-Pierre-de-Clairac
65. **STOKOWSKY André** - Conseiller municipal de Beauville
66. **TALOU Léopold** - Conseil municipal de Laroque-Timbaut
67. **TRAMOND Claire** - Conseillère municipale de Lectoure
68. **TRAMUZZI René** - Adjoint au maire de Saint-Cirice
69. **VIEILLEVIGNE Pierre** - Maire de Fauroux
70. **ZMUDA Patrick** - Délégué communautaire - Communauté de Communes des Deux Rives

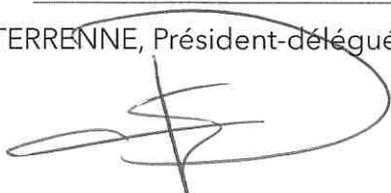
Associations de défense de l'environnement et des consommateurs

71. **DUPOUY Nicole** - Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature du Lot-et-Garonne
72. **FERNANDES Nathalie** - Association Ma Zone Contrôlée
73. **SAINT PAUL Ghislaine** - Délégation Territoriale Midi-Pyrénées Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement
74. **BOYER Georges** - Représentant UFC QUE CHOISIR Tarn-et-Garonne
75. **MILLERA Jacques** - Administrateur de la FDPPMA82
76. **BOILLOT Pierre** - Président UFC QUE CHOISIR Tarn-et-Garonne
77. **JALAISE Daniel** - Représentant UFC QUE CHOISIR 82
78. **STAZZU Christian** - Administrateur d'UFC Que Choisir Tarn-et-Garonne
79. **BAUDOIS Sylviane** - Les amis de la Terre du Gers
80. **BLAIN Céline** - Trésorière adjointe de la FDAAPPMA32

Syndicats

81. **LOUBRIAT Anne** - Syndicat représentante CGT 47
82. **ANGLES Olivier** - Représentant syndical CGT 82
83. **BAUDOIX Nicolas** - Représentant syndical CGT 82
84. **MAIGRE Cyril** - Représentant syndical CFDT 82

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



Personnes qualifiées et représentants des intérêts économiques

85. **Lieutenant Bernard GONCALVES** - Adjoint au Chef du centre de secours principal de Castelsarrasin-Moissac - SDIS 82
86. **Commandant Laurent GINESTET** - Chef du groupement des services opérationnels du 82 - SDIS 82
87. **ZORDAN Jo Selito** - Élu à la Chambre des métiers et de l'artisanat de Tarn-et-Garonne
88. **LEBBE Bernard** - Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers

Pouvoirs :

89. **GAILLARD Pierre** - Vice-Président de la CLI donne pouvoir à Gilles COMPAGNAT
90. **SIDORRE LARROQUE Laurence** - Conseillère Régionale de l'Ordre des Pharmaciens donne pouvoir à Francine LAROUSSINIE
91. **MOLINIE Jean-Louis** - Président de la FDAAPPMA 47 donne pouvoir à Jacques MILLERA
92. **LANGÉ Régine** - Vice-Présidente de France Nature Environnement Occitanie Pyrénées donne pouvoir à Ghislaine LARTIGUE
93. **SCHMITTLIN Stéphane** - Conseiller municipal d'Aubiach donne pouvoir à Cécile GENOVESIO
94. **DROUET Franck** - Conseiller municipal de Donzac donne pouvoir à Guy MERIEL
95. **ZAVA Damien** - Conseiller municipal de Caudecoste donne pouvoir à Serge LABAT

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



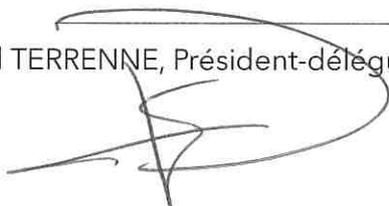
Membres avec voix consultative

- **Préfecture du Tarn-et-Garonne** : MARTINEAU Bénédicte - Sous-préfète et directrice de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne
- **ARS Nouvelle-Aquitaine** : LEVET Anne-Marie, Responsable du pôle santé publique et environnementale
- **ASNR** : LONVAUD Séverine - adjointe au chef de la division de Bordeaux
- **CNPE de Golfech** : HISBACQ Cyril - Directeur
- **CNPE de Golfech** : PHILIPPEAU Romain - Responsable communication

Invités et participants sans voix délibérative ni consultative :

- **Député de Tarn-et-Garonne** : KNIAZEV Daniil - Collaborateur parlementaire de Madame Brigitte BAREGES, députée du Tarn-et-Garonne
- **Député du Gers** : TAUPIAC David et sa collaboratrice SANSAS Luna
- **Député du Lot-et-Garonne** : LEPERS Guillaume
- **CNPE de Golfech** : POIRIER Anne - Directrice déléguée
- **CNPE de Golfech** : SACRE Ruddy - Chef de Mission Sûreté Qualité
- **CNPE de Golfech** : SINGIER Elise - Cheffe de Mission Produire
- **ANCCLI** : LHEUREUX Yves - directeur
- **Comptable** : CHABRIER Grégory
- **Commissaire aux comptes** : MARENCO Eric
- **Conseil départemental de Tarn-et-Garonne** : LAYMAJOUX Christine - Directrice Pôle Agriculture Environnement Transition énergétique
- **PRESSE - La dépêche** : Pierre-Jean PYRDA et Claude DUPUCH
- **RADIO TOTEM** - GESREL Johan
- **GARDEIL Christelle** - Commune de Lafox
- **SAURIN Bernard**

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



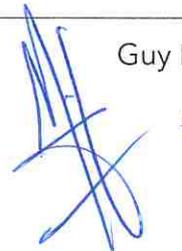
Excusés :

1. ALEXIS David - Maire de La Sauvetat-de-Savères
2. ALBUGUES Mathieu - Conseiller départemental de Tarn-et-Garonne
3. ALY-BERIL Eliot - Conseiller municipal de Malause
4. BAGOT Gaëlle - SMEAG
5. BALANCIE Isabelle - Représentant syndical CFECGC
6. BARNIER Daniel - Préfet de Lot-et-Garonne
7. BASTIANI Séverine - Conseillère municipale de Perville
8. BAYLET Jean-Michel - Maire de Valence d'Agen - Président de la Communauté de Communes des Deux Rives
9. BAYROU Marius - Conseiller municipal de Saint Michel
10. BEREGI Juliette - Directrice de cabinet du Préfet du Lot-et-Garonne
11. BERNAT Caren - Adjointe au maire de la Sauvetat-de-Savères
12. BESIERS Jean Philippe - Conseiller départemental de Tarn-et-Garonne - Maire de Castelsarrasin
13. BILLETORTE David - ARS 82
14. BONFANTI-DOSSAT Christine - Sénateur de Lot-et-Garonne
15. BONHOMME François - Sénateur de Tarn-et-Garonne
16. BORDERIE Sophie - Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne
17. BORTOLUSSI Arnaud - Conseiller municipal de Saint-Antoine
18. BOT Bernard - Conseiller municipal de Blaymont
19. BRAS Alexandra - Conseillère municipale de Saint-Arroumex
20. BRIOIS Dominique - Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences.
21. CABANES Thierry - Fédération départementale des chasseurs du Tarn-et-Garonne
22. CANDELON Pascale - Conseillère municipale de Cuq
23. CASTAGNE Elisabeth - Conseillère départementale de Tarn-et-Garonne
24. CAZE Philippe - Conseiller municipal de Castelculier
25. Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne
26. CHAPUS Marie-Dominique - Adjointe au maire de Sistels
27. CHEVRIER Anthony - Conseiller municipal de Mansonville
28. COHEN Audrey - Représentant syndical CFECGC
29. COULONGES Marie-Thérèse - Maire de Blaymont
30. COURBEY Jacques - Conseiller municipal de Dondas
31. COUSIN Judith - Adjointe au maire de Saint-Sixte
32. DELAS Patrick - Conseiller municipal de Golfech
33. DOTTOR Jeannine - Adjointe au maire de Saint-Urcisse
34. DUBEDAT Chantal - Maire de Pergain-Taillac
35. DUFFOURG Alain : Sénateur du Gers
36. DUPOUY Philippe - Président du Conseil départemental du Gers
37. FORICHON Emmanuel - France Nature Environnement
38. FOUCAULT Marc - Conseiller municipal de Gasques
39. FRAILE Philippe - Conseiller municipal de Merles

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué

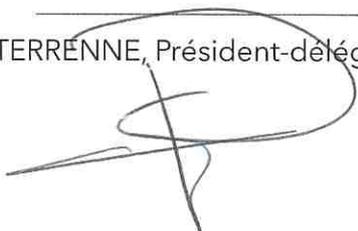


Guy MÉRIEL, Trésorier



40. GAUTHIER Jessica - Conseillère municipale de Donzac
41. HAMELET Marine - Députée de Tarn-et-Garonne
42. HURREAU Joël - Conseiller municipal de Merles
43. LACROIX Daniel - Expert de la sûreté nucléaire
44. LAGARDE Josette - Conseillère municipale de Fals
45. LAPORTE Hélène - Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale - Députée du Lot-et-Garonne
46. LAUZZANA Michel - Député de la première circonscription de Lot-et-Garonne
47. LAVIT Béatrice - Conseillère départementale de Lot-et-Garonne
48. LEVI Pierre-Antoine - Sénateur de Tarn-et-Garonne
49. Lieutenant-Colonel Christophe MASSE - Délégation militaire départementale de Tarn-et-Garonne
50. LIOT Cécile - Éluë à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers
51. MAILLARD Isabelle - Adjoint au maire d'Asques
52. MASSE Christophe - Lieutenant-Colonel délégation militaire départementale de Tarn-et-Garonne
53. MASSET Michel - Sénateur du Lot-et-Garonne
54. MAURIEGE Marie-José - Conseillère départementale de Tarn-et-Garonne
55. MEILHAN Yves - Maire de Lavit-de-Lomagne
56. MERICI Ugo - Conseiller municipal de Cauzac
57. NICOUD Gilles - Adjoint au maire de Saint-Créac
58. NODON DE MONBARON - Conseillère municipale de Cauzac
59. OLLIE Gabriel - Conseiller municipal de Puymirol
60. OLLINO Jean - Adjoint au maire de Castelmayran
61. ORSI Frédérique - Adjointe au maire de Saint-Arroumex
62. PILLIAUDIN Thierry - 1er adjoint au Maire de Layrac
63. REYNES Rodolphe - Syndicat FO 47
64. SALAND Roselyne - Conseillère Municipale de Castet-Arrouy
65. SALOMON Bernard - Président de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise
66. SAUZIER Déborah - Agence Régionale de Santé d'Occitanie
67. SIDORRE LARROQUE Laurence : Conseillère Régionale de l'Ordre des Pharmaciens
68. SIEURAC Pierre - Président de la SSNTG
69. SŒUR Corinne - Conseillère municipale de Marmont-Pachas
70. THIERS Jean-Christophe - Conseiller municipal de Moissac
71. TIXIER Jean-Paul - SEPANLOG
72. TIXIER Michèle - SEPANLOG
73. TOURNAY Frédéric - Colonel hors classe - directeur du SDIS 47
74. VERIL Claude - Président de la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy
75. WEILL Michel - Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



Ordre du jour

Accueil et émargement à partir de 13h45.

14h30 :

- **Mot d'accueil de Mme Nadège SALABERT**, adjointe au maire de Lamagistère
- **Rapport moral de M. Jean-Paul TERRENNE**, Président-délégué de la CLI de Golfech

15h10 : présentations et temps d'échanges sur les sujets phares de 2024

- Le programme de formation des membres de la CLI, avec Francine LAROUSSINIE, Vice-présidente de la CLI.
- L'évolution de la surveillance de l'environnement autour de la centrale nucléaire, avec Véronique ROSSETTO, ingénieur environnement de la CLI de Golfech.
- La campagne iode 2024, avec Bénédicte Martineau, Sous-préfète et Directrice de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne.
- Les performances de sûreté de la centrale nucléaire, avec Gilles COMPAGNAT, Vice-président de la CLI, et Ruddy SACRÉ, chef de mission sûreté qualité au CNPE de Golfech.

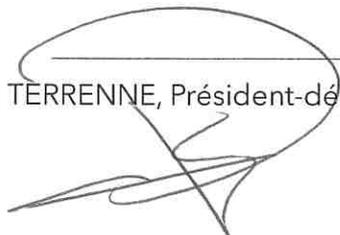
16h30 : rapport financier présenté par :

- M. Guy MÉRIEL, trésorier de la CLI.
- M. Grégory CHABRIER, expert-comptable, cabinet FIDSUD CBDA.
- M. Éric MARENCO, commissaire aux comptes, cabinet EAP Audit.

16h45 : programme et budget prévisionnel 2025 présenté par M. Kévin DENIZET, chargé de mission de la CLI.

De 17h15 à 17h30 : présentation des travaux réalisés pendant la 3^{ème} visite décennale du réacteur n°2 par Elise SINGIER - Cheffe de Mission Produire

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



Documents exposés lors de l'Assemblée générale

Présentation powerpoint projetée

Documents préparatoires de l'Assemblée générale envoyés en amont, conformément aux statuts, constitués :

- Du rapport moral de M. Jean-Paul TERRENNE.
- De l'ordre du jour de l'Assemblée générale.
- Du compte-rendu technique de l'année 2024, composé du calendrier des réunions classées par thématique ou par projet.
- Des documents comptables 2024, certifiés par le commissaire aux comptes.
- Du projet de développement pour l'année 2025.
- Du budget prévisionnel 2025.

Questions des membres de la CLI

Campagne iode 2024

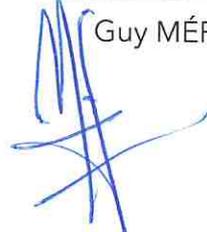
Les membres de la CLI ont posé de nombreuses questions sur les pharmacies de la zone 10-20 km :

- Pourquoi n'ont-elles pas toutes des comprimés d'iode en stock ?
Réponse : Les pharmacies de la zone 10-20 km peuvent recommander des comprimés d'iode à leur grossiste, dans la limite des stocks disponible.
- Pourquoi certaines pharmacies de la zone 10-20 km n'apparaissent pas dans l'InfoCLI ?
Réponse : La liste des pharmacies de la zone 10-20 km dans l'InfoCLI a été rédigée début décembre 2024, juste avant d'envoyer l'InfoCLI en impression. Toutes les pharmacies ont été contactées par téléphone. Seules celles qui avaient des comprimés d'iode en stock ont été nommées dans l'InfoCLI. Cependant, la liste des pharmacies de la zone 10-20 km ayant des comprimés d'iode en stock est mise à jour régulièrement sur le site internet www.cligolfech.org

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



- Remarque : Dans le début de la vidéo sur les comprimés d'iode, il est indiqué que les comprimés d'iode sont un moyen de se protéger de la radioactivité. Ce n'est pas correct car ils ne permettent que de se protéger de l'iode radioactive.

Bilan financier 2024

- Pourquoi y a-t-il pour 80 000 € de dettes dans le bilan financier ?

Réponse : Le bilan financier est arrêté au 31 décembre 2024. Il y a 2 dépenses importantes qui sont rattachées à l'année 2024 mais qui ont été payées en 2025, dès réception des factures : le remboursement du salaire annuel de Mme Michèle MONTORIO, secrétaire de la CLI, au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de sa mise à disposition, et le paiement des factures pour l'impression et la distribution de l'InfoCLI à la Poste. Comme ces factures ont été reçues après le 31 décembre 2024, elles sont enregistrées dans le bilan financier 2024 en tant que dette.

Budget prévisionnel 2025

- Pour l'attribution des subventions dans un contexte budgétaire difficile, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, et probablement les autres partenaires financiers de la CLI, regarde 2 choses : la présence de salariés et la trésorerie. La CLI de Golfech a un salarié mais aussi une trésorerie disponible. Il nous faudrait une note technique pour nous permettre de comprendre l'utilité de cette trésorerie pour la CLI et éventuellement que la CLI puisse présenter ces informations directement auprès des élus du conseil départemental.

Réponse : oui, la CLI souhaite pouvoir présenter aux élus départementaux ses missions, ses projets et expliquer ses besoins en trésorerie. Nous rédigerons une note technique avec toutes ces informations et nous nous tiendrons disponible pour venir la présenter.

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



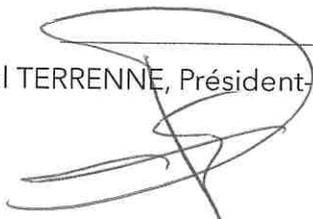
Guy MÉRIEL, Trésorier



Annexes

- 1. Rapport du commissaire aux comptes et documents comptables 2024 certifiés**
- 2. Plan d'actions 2025 avec le budget prévisionnel 2025 en première partie** (page 7 à 13 du document)
- 3. Support de présentation de l'assemblée générale 2025**

Jean-Paul TERRENNE, Président-délégué



Guy MÉRIEL, Trésorier



CLI GOLFECH

Association Loi 1901

**Siège social : Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du département – boulevard Hubert Gouze – BP 783
82000 MONTAUBAN CEDEX**



E.A.P. AUDIT

Commissariat aux Comptes-Audit

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tel : 05 63 91 95 06

Fax : 05 63 91 95 08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos 31/12/2024

CLI GOLFECH

Association Loi 1901

**Siège social : Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du département - boulevard Hubert Gouze – BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX**



Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tél : 05.63.91.95.06

Fax :
05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **CLI GOLFECH**, relatifs à l'exercice clos le **31/12/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

E1

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur l'analyse du traitement des subventions octroyées sur la période et le juste rattachement à l'exercice concerné.
- Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des principales conventions de subventions signées entre votre association et ses financeurs.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

e 7

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS (ANNEXE 1)

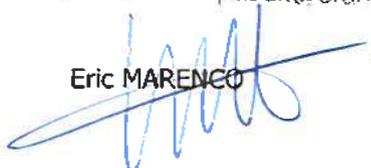
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

SARL E.A.P AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
2 rue de la France
Fait à MONTAUBAN, le 18 mars 2025
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 91 95 03
Fax : 05 63 91 95 03
Le Commissaire aux comptes
EAP AUDIT, représenté par
eap@audit-eap.fr

Eric MARENCO



ANNEXE 1

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

em

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2024 (12 mois)				31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	8 179	652	7 527	2,18		
. Autres immobilisations corporelles	2 475	41	2 434	0,71		
Immobilisations financières						
TOTAL (I)	10 654	693	9 961	2,89		
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés sur commandes	270		270	0,08		
Créances						
. Autres	4 000		4 000	1,16	4 000	1,23
Valeurs mobilières de placement	143 632		143 632	41,62	163 666	50,20
Disponibilités	184 233		184 233	53,39	156 577	48,03
Charges constatées d'avance	3 000		3 000	0,87	1 782	0,55
TOTAL (II)	335 135		335 135	97,11	326 025	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	345 789	693	345 096	100,00	326 025	100,00



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	237 013	68,68	236 974	72,69
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 730	-3,10	39	0,01
Situation nette (sous total)	226 283	65,57	237 013	72,70
TOTAL (I)	226 283	65,57	237 013	72,70
FONDS REPORTES ET DEDIES				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 601	8,58	3 315	1,02
Dettes fiscales et sociales	55 091	15,96	85 697	26,29
Autres dettes	34 121	9,89		
TOTAL (IV)	118 813	34,43	89 012	27,30
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	345 096	100,00	326 025	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%	
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
- Ventes de prestations de services			1 200	-1 200	100,00	
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	216 000		202 000	14 000	6,93	
- Ressources liées à la générosité du public						
Autres produits	10		4	6	150,00	
Total des produits d'exploitation (I)	216 010		203 204	12 806		6,30
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	108 165		113 751	-5 586	-4,90	
Impôts, taxes et versements assimilés	231		108	123	113,99	
Salaires et traitements	89 081		88 159	922	1,35	
Charges sociales	17 644		3 743	13 901	371,39	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	693			693	N/S	
Autres charges	8		1	7	700,00	
Total des charges d'exploitation (II)	215 821		205 762	10 059		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	188		-2 558	2 746		107,35
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	2 383		2 597	-214	8,23	
Total des produits financiers (III)	2 383		2 597	-214		-8,23
CHARGES FINANCIÈRES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 383		2 597	-214		8,23
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	2 571		39	2 532		N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	13 301			13 301	N/S	
Total des charges exceptionnelles (VI)	13 301			13 301		N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-13 301			-13 301		N/S
Total des produits (I + III + V)	218 392		205 801	12 591	6,12	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	229 122		205 762	23 360	11,35	
EXCEDENT OU DEFICIT	-10 730		39	-10 769		N/S

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**Préambule**

La Commission Locale d'Information de Golfech a pour objet le suivi, l'information et la concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Sa mission porte sur le suivi de la sûreté du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Golfech. Le périmètre d'intervention de la CLI de Golfech est a minima celui du Plan Particulier d'Intervention (PPI), soit 20 km autour de la centrale nucléaire de Golfech (106 communes, 155 000 habitants) et s'étend du département du Tarn-et- Garonne jusqu'au Lot-et-Garonne et au Gers.

Pour exercer ses activités, l'association dispose d'un pôle administratif situé 24 avenue du Midi à Golfech.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 345 096,00 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 10 729,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables****2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		10 654		10 654
Immobilisations financières				
TOTAL		10 654		10 654

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels			652	
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique			41	
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II			693	
TOTAL GENERAL (I+II)			693	

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	4 000
TOTAL	4 000



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	236 974	39			237 013
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	39			-10 769	-10 730
Dont générosité du public					
Situation nette	237 013	39		-10 769	226 283
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	237 013	39		-10 769	226 283
TOTAL dont générosité du public					



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débitéur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		237 013
SOLDE		237 013

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	29 601	29 601		
Dettes fiscales & sociales	55 091	55 091		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	34 121	34 121		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	118 813	118 813		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	0
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 160
Dettes fiscales & sociales	49 870
Autres dettes	34 121
TOTAL	87 151



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - Notes sur le compte de résultat****5.1 - Concours publics et subventions**

L'entité fournit une information sur les montants des concours publics et les subventions qui lui ont été octroyés dans l'exercice en distinguant :

- la nature du concours ou de la subvention octroyé : concours publics, subvention d'exploitation et subvention d'investissement ;
- les différentes catégories d'autorités administratives : Union européenne, Etat, Collectivités territoriales, Caisse d'allocations familiales, autres&

5.2 - Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ETAT ASN	ONCTION. 2024	74 000	74 000			
DEPARTEMENT	ONCTION. 2024	41 900	41 900			
DEPARTEMENT	X SOUTERRAI	3 100	3 100			
DEPARTEMENT	PERSONNEL	60 000	60 000			
DEPARTEMENT	ONCTION. 2024	8 000	4 000	4 000		
CC2R	ONCTION. 2024	21 000	21 000			
AGGLO AGEN	ONCTION. 2024	8 000	8 000			
TOTAL		216 000	212 000	4 000		

Eléments significatifs ou importants



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués



ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - Autres informations****6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non Cadres		1
TOTAL	1	1



CLI GOLFECH

Association Loi 1901

**Siège social : Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du département - boulevard Hubert Gouze – BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX**



E.A.P. AUDIT

Commissariat aux Comptes-Audit

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tel : 05.63.91.95.06

Fax : 05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2024

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

EA

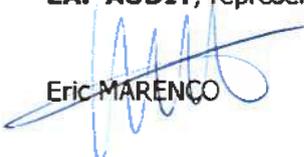
- Avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne :
 - **Dépenses :**
 - Objet : Mise à disposition de personnel (Adjoint administratif principal territorial 1ère classe) - Selon convention de mise à disposition signée du 31/05/2023.
 - Charge de l'exercice : 43 791 €
 - **Recettes :**
 - Objet : Octroi d'une subvention de 105 000 € afin d'aider la CLI GOLFECH dans ses missions de suivi de l'impact nucléaire, d'information, et de concertation.
 - Période : 2024
 - Produit de l'exercice : 105 000 €

- Avec le Conseil départemental de Lot-et-Garonne :
 - **Recettes :**
 - Objet : Octroi d'une subvention de 8 000 € afin d'aider la CLI GOLFECH dans ses missions d'information et de sensibilisation des populations situées dans le périmètre d'action du Plan particulier d'Interventions (PPI).
 - Période : 2024
 - Produit de l'exercice : 8 000 €

- Avec la Communauté de communes des Deux Rives CC2R :
 - **Recettes :**
 - Objet : Participation financière à hauteur de 21 000 €
 - Période : 2024
 - Produit de l'exercice : 21 000 €

- Avec la Mairie de Golfech :
 - **Dépenses :**
 - Objet : Location d'un ensemble de locaux de 110m2 (bureaux/salle de réunion) et d'un parking fermé de 400m² - Selon bail à usage professionnel signé le 12 février 2018.
 - Période : du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2020 + tacite reconduction
 - Charge de l'exercice : 4 500 €

GARLI EAP AUDIT
Société de Comptabilité aux Normes
2, rue de la Fraternité
33000 MONTAUBAN, le 18 mars 2025
Tel. : 05 63 91 95 06
Fax : 05 63 91 95 06
Le Commissaire aux comptes
EAP AUDIT, représenté par


Eric MARENCO

Plan d'actions 2025 de la CLI de Golfech

Demande de subvention

Surveiller - informer - sensibiliser - dialoguer

Environnement

Fonctionnement

Radioactivité

Sûreté



Contact

Kévin DENIZET
Chargé de mission de la CLI de Golfech
06 72 58 63 73
Kevin.denizet@cligolfech.org

Préambule



La CLI de Golfech se transforme pour **renforcer la connaissance des risques et le développement d'une culture de radioprotection**, parmi ses membres et le grand public.

Un **programme de formation** à destination des élus des territoires a été mis en place pour renforcer leurs connaissances et leur compréhension des enjeux liés aux installations nucléaires. Car être bien formé, c'est être en mesure de bien réagir en cas de crise.

La CLI s'ouvre davantage au grand public. Deux **réunions publiques** ont permis d'échanger directement avec les citoyens et d'apporter une information claire et accessible, sur la prolongation de la durée d'utilisation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans, et sur les adaptations des centrales nucléaires au changement climatique. Cette dernière a été **diffusée en direct** sur Facebook parce-que la **transparence de l'information** est au cœur de notre engagement.

Mais ce n'est pas tout. La CLI devient plus citoyenne. Avec la participation aux **panels citoyens** de l'ASNR, et un projet de panel citoyen pérenne de la CLI, nous œuvrons pour que chacun ait sa place dans le débat. Et qui sait ? Peut-être qu'un jour, nous aurons un collègue des citoyens au sein même de la CLI.

Par ailleurs, notre rôle s'affirme : la CLI devient **un véritable acteur de la surveillance de l'environnement et de la radioactivité avec la création d'un service technique**. Cette montée en puissance s'accompagne aussi d'un renforcement de nos moyens. Une nouvelle salariée, spécialiste de la surveillance de l'environnement et de la radioactivité rejoint notre équipe, apportant son expertise pour mener à bien cette évolution.

Enfin, la CLI se positionne comme un **facilitateur d'échanges**. Entre le grand public, ses membres, l'État, l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection, EDF... Nous sommes là pour faire circuler l'information et encourager le dialogue, toujours en suivant le cap de

nos trois valeurs cardinales : **la transparence, l'indépendance et la neutralité.**

Tout cela ne serait pas possible sans l'engagement de nos partenaires.
Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous accompagnent dans cette transformation :

- Le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.
- L'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection.
- La Communauté de Communes des Deux-Rives.
- Le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne.
- La Communauté d'Agglomération d'Agen.
- L'Association Nationale des CLI.
- Les Préfectures de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers.
- Les ARS Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Ensemble, nous donnons à la CLI une nouvelle dynamique, plus ouverte, plus citoyenne et plus forte. Merci à vous !

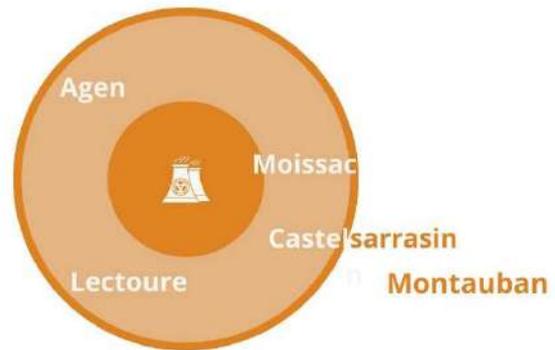
Jean-Paul TERRENNE
Président-délégué de la CLI de Golfech



Contexte

- La CLI d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec la CLI d'hier.
- Une relance inédite de la filière nucléaire.

La zone d'action prioritaire de la CLI est passée de 10km à 20km autour de la centrale nucléaire de Golfech (agrandissement du Plan Particulier d'Intervention en 2018 / PPI). Elle est maintenant composée de **106 communes et de plus de 155 000 habitants**, contre 31 communes et 21 785 habitants auparavant. Elle intègre l'agglomération d'Agen, les Sous-Préfectures de Castelsarrasin et Lectoure, et va jusqu'aux portes de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban.



Le Gouvernement Français relance la filière nucléaire par **l'allongement de la durée d'exploitation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans, voire plus, et la construction de nouveaux EPR (jusqu'à 14 et au-delà).**

Objectifs : répondre aux enjeux d'indépendance énergétique avec une énergie bas carbone et source de dynamisme économique.

La société civile est intégrée à ces projets d'envergure *via* des concertations nationales. **Les CLI**, titulaires de la mission d'information du grand public sur la sûreté nucléaire, **sont les représentantes de la société civile et sont des acteurs incontournables de la concertation démocratique.**

Enfin, la CLI de Golfech cordonne des **suivis scientifiques indépendants**, enviés par de nombreuses autres CLI en France. Ce fonctionnement permet à la CLI de Golfech d'être perçue par les 155 000 habitants du PPI et ses membres comme une **source d'information transparente et indépendante sur la sûreté nucléaire à Golfech**, ce qui assoit sa légitimité.

Les enjeux d'aujourd'hui et de demain sont beaucoup plus élevés. Il est nécessaire de pouvoir conserver les points forts actuels de la CLI de Golfech tout en lui permettant **d'augmenter considérablement sa capacité de communication** auprès de ses membres et du grand public, à des fins de concertation et d'information.

L'équipe de la CLI de Golfech



Michel WEILL
Président



Jean-Paul TERRENNE
Président-délégué



Francine LAROUSSINIE
Vice-présidente
Commission Protection
des Populations



Pierre GAILLARD
Vice-président
Commission Fonctionnement,
Rejets et Impacts
sur l'Environnement



Gilles COMPAGNAT
Vice-président
Commission Facteurs
Sociaux, Organisationnels
et Humains



Guy MÉRIEL
Trésorier



Ghislaine LARTIGUE
Trésorière-adjointe



Serge LABAT
Secrétaire

Équipe salariée



Kévin DENIZET
Chargé de mission



Michèle MONTORIO
Secrétaire



Véronique ROSSETTO
Ingénieur environnement

+ les membres du CA : Christiane LECORRE (conseillère départementale de Tarn-et-Garonne), **Cécile GENOVESIO** (conseillère départementale du Lot-et-Garonne), **Alain ISSANES** (conseiller municipal de Golfech, 82), **Jean-Marc BOCCHI** (conseiller municipal de Dondas, 47), **Stéphane SCHMITTLIN** (conseiller municipal d'Aubiach, 47), **Philippe BLANCQUART** (maire de Sempesserre, 32), **Cyril MAIGRE** (représentant CFDT 82), **René DELCROS** (Président de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique 82).

+ 300 membres

Parlementaires, élus locaux, associations de protection de l'environnement, représentants des salariés, experts

Son fonctionnement

Statut : associatif

Nombre de salariés :

- 1 chargé de mission, sous contrat de droit privé, salarié de la CLI.
- 1 ingénieur environnement, cadre A+, en charge de la surveillance de l'environnement, mise à disposition par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.
- 1 secrétaire, catégorie C, mise à disposition par le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

3 commissions techniques :

- Protection des populations (1 à 2 réunions par an)
- Fonctionnement, rejets et impacts sur l'environnement (2 réunions par an)
- Facteurs Sociaux, organisationnels et humains (1 à 2 réunions par an)

Axes essentiels de son action :

- Concertation du grand public et des membres de la CLI
- Sensibilisation au risque nucléaire
- Formation des membres de la CLI
- Communication et information
- Surveillance de l'environnement
- Animation et développement des partenariats

A savoir : la CLI de Golfech crée son service technique en 2025 pour renforcer sa surveillance de la centrale nucléaire, de l'environnement, et avoir la capacité d'informer le grand public sur ces suivis scientifiques, qui concernent aussi bien la radioactivité que la biologie.

Budget prévisionnel 2025

Budget prévisionnel 2025 synthétique

Charges	Montants	Produits	Montants
Fonctionnement	227 796 €	Subventions	315 000 €
Projets	86 738 €		
Total charges	314 534 €	Total produits	315 000 €
Bénéfice	466 €	Déficit	0€
Total	315 000 €	Total	315 000 €

Charges prévisionnelles

Charges de fonctionnement		
Volets	Détails	Montants
Bâtiment	Location, énergie, entretien	7 517 €
Comptabilité	Honoraires comptable, CAC, frais bancaires	5 810 €
Informatique	Location du copieur, maintenance informatique, abonnement internet et communications, etc.	9 000 €
Fonctionnement général	Achat de timbres, de papier, assurance, cotisation ANCCLI, frais de réception, achat de petit matériel de bureau...	4 680 €
Frais de déplacements	Frais de déplacements liés au fonctionnement de l'association	1 200 €
Rémunération	Michèle MONTORIO, Véronique ROSSETTO et Kévin DENIZET	198 764 €
Amortissement	Amortissement du matériel informatique (PC)	825 €
	TOTAL des charges de fonctionnement	227 796 €

Dépenses pour le développement de projets		
Réunion publique (11 682 €)	Trio de vidéos teaser + diffusion live + reportage corporate + achat de visibilité sur les réseaux sociaux	4 776 €
	Frais de restauration du grand public et des équipes salariés / prestataires (environ 220 personnes)	3 790 €
	Invitations papiers (frais postaux)	900 €
	Autres frais : 2 intérimaires + location utilitaire + petit matériel + hébergement si besoin, etc.	580 €
	Amortissement du matériel de vidéo projection et de sonorisation	1 636 €
Panel citoyen	Organisation d'un panel citoyen à vocation pérenne. Test sur 2025.	1 000 €
Commissions techniques	Prestation de diffusion en visio privé pour les membres de la CLI de 2 commissions + frais de réception + petits équipements	3 547 €
Assemblée générale	Frais de réception et petit matériel, intervenant payant pour l'atelier thématique, intérimaire pour aider à l'organisation.	1 590 €
Formation des membres de la CLI aux risques nucléaires (11 875 €)	Organisation de 6 exercices de gestion de crises (2 sessions par trimestre : T2, T3 et T4)	5 875 €
	Création d'ateliers d'accompagnement à la rédaction des PCS (test fin 2025, environ 3 jours avec un groupe d'élus municipaux)	6 000 €
Communication (49 851 €)	Internet : campagnes mensuelles de visibilité sur les réseaux sociaux + vidéo « Que faire en cas d'accident nucléaire » + vidéo « L'adaptation des centrales nucléaires au changement climatique » + maintenance et hébergement du site internet + soutien à la campagne iode (achat de visibilité sur les réseaux sociaux pour la vidéo horizontale, déclinaison au format vertical + achat de visibilité)	19 312 €
	Évènementiel : participation à 2 salons des maires + JNR 2025 + création d'un stand pour les événements + location d'utilitaire + autres frais	7 510 €
	Info CLI : nouvelle stratégie de distribution en s'appuyant sur les communes volontaires, afin de diminuer la prestation de La Poste pour la distribution en boîtes aux lettres.	23 029 €
Surveillance des activités de la centrale nucléaire et de l'environnement	10 déplacements de l'ingénieur environnement mise à la disposition de la CLI depuis son bureau de Montauban jusqu'au bureau de la CLI, distants de 50 km.	636 €
Partenariats	Rencontre des partenaires (frais km, restauration)	857 €
Frais de missions	Remboursement du reste à charge pour les missions extérieures (ANCCLI, ASNR, etc.)	5 700 €
TOTAL des charges sur projets		86 738 €

Produits prévisionnels

Subventions			
Partenaires	Détails de la demande	Sollicitation 2025	Accordé 2024
CD82	Subvention de fonctionnement	195 000 €	105 000 €
ASN	Subvention sur les projets.	83 000 €	74 000 €
CC2R	Communication, surveillance de l'environnement et fonctionnement	21 000 €	21 000 €
CD47	Subvention de fonctionnement	8 000 €	8 000 €
CA Agen	Communication, surveillance de l'environnement et fonctionnement	8 000 €	8 000 €
	Total subventions	315 000 €	216 000 €

IMPORTANT : la forte augmentation du budget prévisionnel de la CLI de Golfech est dû à la réorganisation des rôles et des missions entre le laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne et de la CLI de Golfech.

La responsable du service Radiobio (surveillance de la radioactivité dans l'environnement) du laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne est mise à disposition de la CLI de Golfech. La CLI définit ses besoins et la stratégie de prélèvements / analyses. Le laboratoire départemental prélève et analyse les échantillons. La CLI de Golfech interprète les résultats, les vulgarise et les communique auprès du grand public.

Ce fonctionnement permet à la CLI de Golfech de créer une information scientifique à destination du grand public, conformément à ses missions d'information stipulées dans la loi Transparence sur la Sécurité Nucléaire du 13 juin 2006, ce que ne pouvait pas faire, ni le laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne, ni le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne (en dehors de leur champ de compétence).

Budget analytique

Synthèse budgétaire par projet (approche de type analytique)

Cette synthèse budgétaire par projet intègre les dépenses (investissements, prestations, achats) et les coûts hommes/jours rattachés à chaque projet, conformément à la demande de l'ASN.

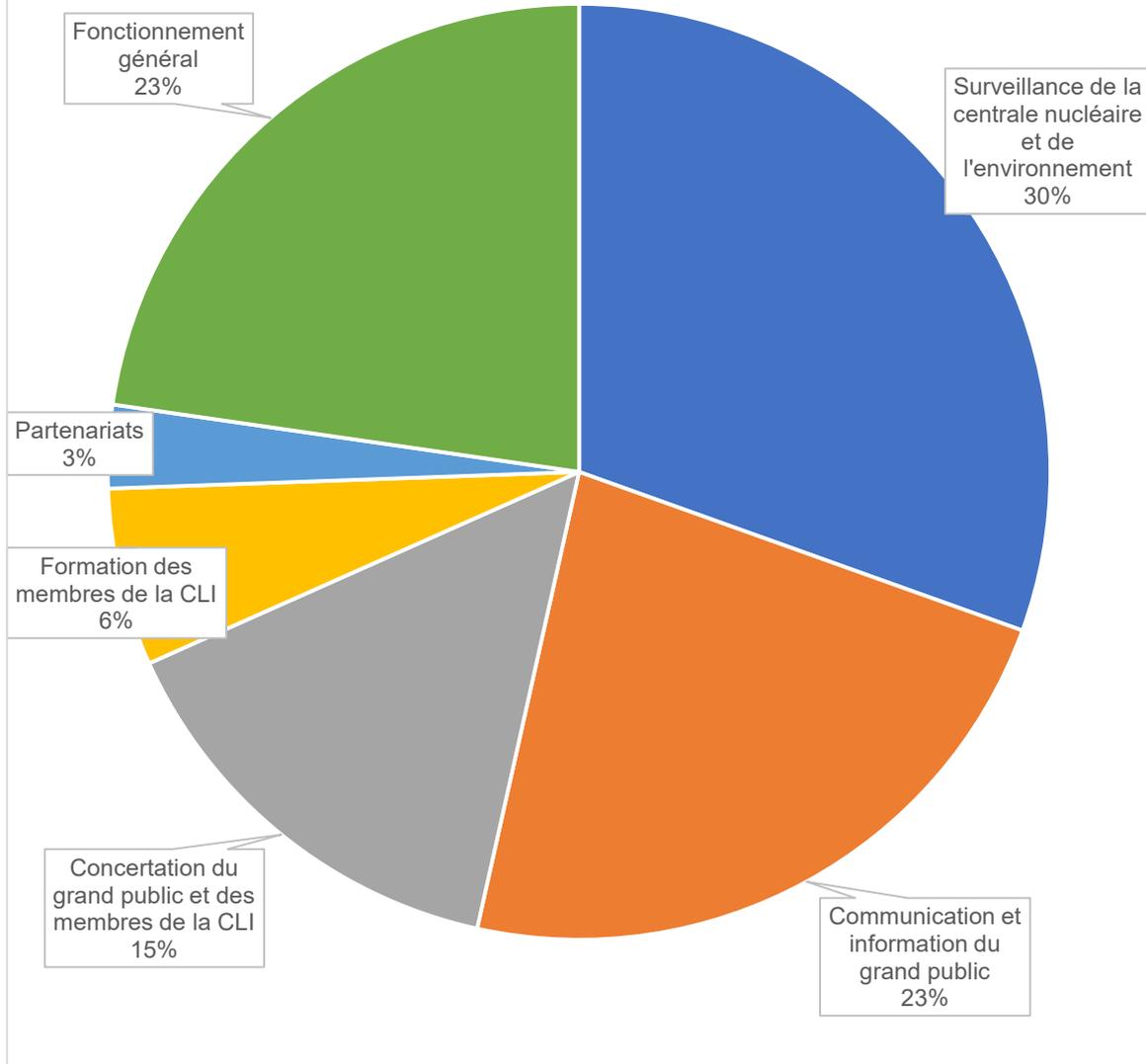
L'objectif de cette approche budgétaire par projet est de permettre d'avoir une vision plus juste des coûts réels de chaque projet, en tenant compte des coûts de structure et de la programmation annuelle en hommes/jours.

Calcul de la valeur de l'homme/jour (Hjrs) :

- 1 homme/jour = coût journalier brut (coût annuel / 1 607 h de travail annuel X 7 heures travaillées par jour) + 20% de frais de fonctionnement (taux usuel pour les fonds européens)
- 1 Hjrs secrétaire = 240 €
- 1 Hjrs chargé de mission = 325 €
- 1 Hjrs ingénieur = 475 €

Volet	Projets	Charges	Produits
Concertation du grand public et des membres de la CLI 46 604 €	Réunion publique	19 947 €	19 947 €
	Panel citoyen	5 850 €	5 850 €
	Commissions techniques	14 117 €	14 117 €
	Assemblée générale avec conférence	6 690 €	6 690 €
Communication et information du grand public 72 209 €	Plan de communication 360° Création de vidéos, campagnes de visibilité mensuelles, développement des réseaux sociaux. Maintien presse, radio	26 950 €	26 950 €
	Nouveau : achat d'un stand + participation à 2 évènements + JNR	15 125 €	15 125 €
	Mise à jour de l'InfoCLI et nouvelle stratégie de distribution	30 134 €	30 134 €
Formation Evolution du programme	Programme de formation des membres de la CLI	19 320 €	19 320 €
Surveillance de la centrale nucléaire et de l'environnement	Nouveau : création du service technique Nouvelle stratégie de surveillance + vulgarisation scientifique + suivi des événements significatifs	95 961 €	95 961 €
Partenariats 9 057 €	Remboursement des frais de missions extérieures	6 900 €	6 900 €
	Synergies partenariales	2 157 €	2 157 €
Fonctionnement général	Bâtiment, informatique, comptabilité, rémunération hors-projets, etc.	71 383 €	71 383 €
	TOTAUX	314 534 €	315 000 €
	Bénéfices	466 €	

Répartition des dépenses par mission



Volet concertation du grand public et des membres de la CLI

Réunion publique courant 2^{ème} semestre 2025

Thématique envisagée : à définir

Suite aux 2 réunions publiques de 2024, nous avons travaillé à la définition et au classement des éléments clés de succès. En cela, les conclusions du rapport des garants de la Commission Nationale des Débats Publics (CNDP) concernant la prolongation d'utilisation des centrales nucléaires de 1 300 Mégawatts (comme celle de Golfech) au-delà de 40 ans, nous ont été particulièrement utiles.

Bien évidemment, la communication joue un rôle important. Mais nous rejoignons pleinement l'avis des garants de la CNDP : le grand public se déplacera plus facilement s'il est consulté avant les décisions, sur le « pourquoi » avant le « comment », sur un sujet d'actualité, avec un intérêt local.

Le sujet de la réunion publique sera décidé en réunion de bureau après l'Assemblée générale et après consultation des partenaires de la CLI.

Budget réunion publique

Charges
Achats / investissements : 11 682 €
<ul style="list-style-type: none">• Trio de vidéos (teaser, diffusion live, reportage after event) avec achat de visibilité : 4 776 €• Frais de restauration du grand public et des équipes salariés / prestataires (environ 220 personnes) : 3 790 €• Invitations papiers (frais postaux) : 900 €• Autres frais : 2 intérimaires + location utilitaire + petit matériel + hébergement si besoin, etc. : 580 €• Amortissement du matériel de vidéo projection et de sonorisation : 1 636 €

Hommes / jours : 21 Hjrs chargé de mission + 6 Hjrs secrétaire = 8 265 €

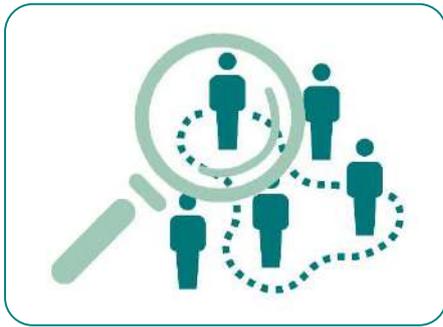
A savoir : la réunion publique sur le changement climatique a mobilisé le chargé de mission pendant 24,5 jours (suivi au temps réel avec l'agenda google) et la secrétaire pendant 6 jours (estimatif). Pour 2025, avec l'effet d'expérience, nous estimons que le chargé de mission sera mobilisé pendant 21 jours et la secrétaire pendant 6 jours.

- Avant évènement : 15 Hjrs chargé de mission et 3 Hjrs secrétaire (réalisé 2023 : 15 Hjrs chargé de mission)
 - Organisation et coordination (réunions de projet, concertation des partenaires, rédaction du cahier des charges, recherche et visites de salle, etc.)
 - Communication (contractualisation du prestataire, tournage teaser, invitations papiers et publipostage, communication générale de l'évènement)
- Pendant l'évènement (installation de la salle, de la sonorisation, évènement jour J, rangement) : 3 Hjrs chargé de mission + 3 Hjrs secrétaire (+ prestation intérimaire enregistré dans les achats / investissements)
- Après évènement (communication, synthèse financière, debrief vidéo after event, etc.) : 3 Hjrs chargé de mission

Total des charges : 19 947 €

Partenaires techniques





L'organisation d'un panel citoyen

sur le modèle du dispositif REPONSES du SPPPI PACA

En 2023 et 2024, la CLI de Golfech a organisé avec l'ASN (ASNR depuis le 1^{er} janvier 2025) 2 panels citoyens. Les recommandations de ces panels ont été présentés par l'ASN au CODIRPA (COmité DIRecteur pour le Post-Accidentel), dont l'Etat fait partie.

Ces panels permettent de récolter les avis, les recommandations et les questions des citoyens.

La CLI de Golfech souhaite faire un premier test d'organisation d'un panel citoyen en 2025, avec 10 à 15 participants au maximum. La CLI de Golfech présenteraient les questions émanant du panel citoyen aux Préfectures, à EDF, aux élus concernés, etc. Les réponses seraient largement partagées avec le grand public, les élus et les préfetures.

Partenaires techniques



Budget Panel ASN

Charges

Achats / investissements : 1 000 €

- Forfait permettant de couvrir les frais divers d'organisation et de communication :
 - Lettres aux mairies
 - Frais de réception
 - Animateur du panel
 - Achat de visibilité pour la communication post-panel

Hommes / jours : 13 Hjrs chargé de mission + 3 Hjrs secrétaire = 5 300 €

- Organisation et coordination (réunions de projet, concertation des partenaires, information des participants) : 5 Hjrs ingénieur et 1Hjrs secrétaire
- Communication (mise à jour des supports d'informations, impression et mise sous plis des courriers, article sur le site internet et les réseaux sociaux + rappels, rédaction et envoi d'un communiqué de presse aux journalistes) : 6 Hjrs chargé de mission + 1 Hjrs secrétaire
- Présence le jour J : 1 Hjrs chargé de mission et 1 Hjrs secrétaire
- Compte-rendu et valorisation : 1 Hjrs chargé de mission

Total des charges : 5 850 €

Organisation de 4 réunions de commissions techniques

- Protection des populations X 1
- Fonctionnement, rejets et impacts sur l'environnement X 2
- Facteurs sociaux, organisationnels et humains X 1

Pour 2025, nous prévoyons 2 réunions de la commission Environnement. La première avant l'été pour la définition, avec les membres de la CLI, des besoins de la CLI en termes de surveillance de l'environnement. La deuxième en fin d'année pour présenter le bilan de la surveillance de l'environnement, en nous appuyant sur les données du laboratoire départemental et sur les données de www.RNM.fr

Charges

Achats / investissements : 3 547 €

- Diffusion de 2 commissions en direct live pour nos membres (protection des populations | environnement) : 2 736 €
- Frais de restauration : 335 €
- Achat d'une banderole avec le logo de la CLI pour la table présidentielle : 225 €
- Abonnement au logiciel Leexi pour l'enregistrement et la pré-rédaction des comptes-rendus : 250 €

Hommes / jours : 12 Hjrs chargé de mission + 8 Hjrs secrétaire + 10 Hjrs ingénieur = 10 570 €

- Par commission :
 - 3 Hjrs chargé de mission (idem réel 2024) : supports de présentation, installation de la salle, animation le jour J, rédaction du compte-rendu, diffusion sur le site internet de la CLI et sur ses réseaux sociaux.
 - 2 Hjrs secrétaire : invitations, enregistrement des inscriptions, préparation du pot d'accueil, installation, présence le jour J et rangement.
 - Donc, pour 4 commissions, 12 Hjrs chargé de mission et 8 Hjrs secrétaire.
- Enfin, l'ingénieur environnement de la CLI sera mobilisé pour les 2 réunions de la commission Environnement, à hauteur de 5 Hjrs par réunion (préparation des supports de présentation, synthèses scientifiques supplémentaires, animation le jour J) : 10 Hjrs ingénieur

Total des charges : 14 117 €



La CLI réunit ses membres en commission au-moins 3 fois par an. Photo ci-dessous : commission « Protection des populations » du 23 novembre 2024 sur la campagne iode 2024.

Assemblée Générale 2025 complétée par une conférence à destination des membres de la CLI

Jeudi 3 avril 2025 après-midi.

La nouvelle organisation de l'AG mise en place en 2024 est reconduite pour 2025 : une première partie statutaire, suivie d'une conférence pour les membres de la CLI.

La partie statutaire de l'Assemblée générale 2025 sera améliorée pour davantage d'interaction, de dynamisme et d'échanges. Elle sera structurée autour de 3 à 4 sujets, présentés à chaque fois en 5 minutes et suivis de 10 minutes de questions / réponses. Les 4 sujets retenus sont :



- La formation des membres de la CLI.
- La surveillance radioécologique par la CLI, pour présenter les évolutions de l'organisation de cette surveillance, le nouveau rôle de la CLI et ses objectifs d'information scientifique du grand public.
- La campagne iode 2024.
- Les performances de la sûreté à la centrale nucléaire de Golfech.

L'objectif est de renforcer l'attractivité de l'Assemblée Générale pour en faire un évènement clé dans l'année, à destination de nos membres et de nos partenaires.

La conférence, à destination uniquement des membres de la CLI, devrait traiter des nouvelles technologies du nucléaire : EPR 2, SMR / AMR, entreposage à sec, etc.

A savoir : le matériel de sonorisation et de vidéo projection acquis en 2024 permet de ne plus faire appel à des prestataires (économie de 1 200 €).

Budget Assemblée Générale

Charges

Achats / investissements : 1 590 €

- Prestation d'un intervenant pour la conférence : 800 €
- Frais de réception : 400 €
- Achats divers (manges-debout, location d'un utilitaire, etc.) : 270 €
- Personnel intérimaire : 120 €

Hommes / jours : 5 100 €

- 12 Hjrs chargé de mission (réalisé 2024 : 16,75) + 5 Hjrs secrétaire
 - Définition du programme et recherche de prestataires
 - Gestion de projets (réunions internes, recherche de salle)
 - Rédaction du compte-rendu d'activité 2024 pour l'AG 2025
 - Création du support de présentation
 - Communication (invitations, publipostage, création graphique simple, communiqué de presse)
 - Gestion des inscriptions et relances
 - Installation de la salle, AG et rangement
 - Animation le jour J
 - Communication après évènement

Total des charges : 6 690 €

Volet formations

La poursuite et l'évolution du programme de formation des 300 membres de la CLI de Golfech

Le programme de formation, créé en 2024, à bénéficier à un peu plus de 100 membres de la CLI. Pour rappel, ce programme était structuré en 3 modules :

1. Le fonctionnement d'une centrale nucléaire et la visite de la centrale nucléaire de Golfech.
2. Les bases de la sûreté nucléaire et ses évolutions post-fukushima.
3. Les bases de la gestion de crise nucléaire.

Début 2025, nous avons également organisé 2 exercices de gestion de crise nucléaire.

Les retours de nos membres sont très clairs :

- Les formations aux bases de la sûreté nucléaire et de la gestion de crise sont intéressantes mais trop théoriques.
- Un besoin d'accompagnement à la rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).
- La volonté de maintenir les exercices de gestion de crise.

Pour 2025, le programme de formation va commencer à évoluer afin de mieux répondre aux besoins de nos membres, notamment les élus locaux. A terme (2026-27), le programme devrait-être structuré comme suit :



- Module 1 : visite de la centrale nucléaire suivie d'un temps d'échanges sur la sûreté (principes, dispositifs, fonctionnement de la sûreté nucléaire en France).
- Module 2 : ateliers rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).
- Module 3 : exercices de gestion de crise.



Projet innovant : ateliers rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde

Le module 2 sur la rédaction des PCS va très certainement être construit en plusieurs séances. Pour définir le contenu, les outils et la structuration de ce module 2, nous sommes en train de constituer un groupe de travail, composé des Préfectures, de formateurs, et ouvert à tout organisme volontaire. L'objectif est de réaliser un premier test fin 2025.

Un programme d'accompagnement à la rédaction des PCS n'a jamais été organisé par une CLI en France. Il s'agit donc d'un projet pilote innovant, qui s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation aux PCS réalisés par les Préfectures.

A terme, le financement du programme de formation va probablement mobiliser des fonds européens. Le montage du dossier et la demande de subvention aura lieu sur l'année 2025, en espérant avoir les accords de financement à la mi-2026.

Partenaires techniques



Budget formation des membres de la CLI

Charges

Achats / investissements : 11 875 €

- 4 demi-journées de découverte du fonctionnement de la centrale nucléaire de Golfech : offert par EDF
- 2 journées « les bases de la sûreté nucléaire » : réalisé gracieusement par l'ASNR
- 3 journées d'exercices de gestion de crise (prestation) : 5 400 €
- Frais de réception, de restauration, postaux et de débours : 475 €
- Prestation accompagnement à la rédaction des PCS sur 3 jours (estimatif sur la base des frais de formation et des frais annexes de 2024) : 6 000 €

Hommes / jours : 17 Hjrs chargé de mission + 8 Hjrs secrétaire = 7 445 €

- Par demi-journée de formation : 0.5 Hjrs secrétaire (envoi des invitations, gestion des inscriptions, accueil des participants, achat de nourriture pour les pots d'accueil) et 0,5 Hjrs chargé de mission (accueil des participants, participation à certaines formations, communication).
- Prévisionnel de 15 demi-journées pour le programme de base (visite de la centrale nucléaire, les bases de la sûreté nucléaire, exercices de gestion de crise) = 7,5 Hjrs chargé de mission + 7,5 Hjrs secrétaire
- Création des ateliers d'accompagnement à la rédaction des PCS : 9,5 Hjrs chargé de mission et 0,5 Hjrs secrétaire
 - Invitation des partenaires : 0,5 Hjrs chargé de mission
 - COPIL de lancement : 1 Hjrs chargé de mission
 - Définition de la structuration de la formation et des outils à développer avec les formateurs : 3 Hjrs chargé de mission
 - COPIL 2 pour présentation du prototype de la formation : 1 Hjrs chargé de mission
 - Invitation et gestion des inscriptions : 0,5 Hjrs secrétaire
 - Participation à la totalité du 1^{er} test : 3 Hjrs chargé de mission
 - REX et COPIL 3 : 1 Hjrs chargé de mission

Total des charges : 19 320 €



La vidéo sur la formation des membres de la CLI est finalisée et sera diffusée très prochainement.



Lors des exercices de gestion de crise, l'approche pédagogique favorisait la coopération pour réussir à alerter et protéger les populations en situation de crise.

Volet communication

Plan de communication 360° : réseaux sociaux, vidéos, presse

L'objectif étant de communiquer à 360°, aussi bien auprès de nos membres, de nos partenaires, des communes que des 155 000 habitants du PPI, la stratégie de communication mise en place en 2024 est reconduite :

Communication sur internet

- Animation du site internet (rédaction d'articles) et de pages professionnelles sur les réseaux sociaux (Facebook, instagram, linkedin).
- Campagnes mensuelles de visibilité sur les réseaux sociaux.
- Création de vidéos d'informations et / ou pédagogiques :
- Vidéo pédagogique « Que faire en cas d'accident nucléaire »
- Vidéo de synthèse « L'adaptation des centrales nucléaires au changement climatique »

Communication « papier »

- Maintien des supports d'informations papier (InfoCLi)
- Maintien des relations presse

Evènementiels

- Création d'un stand
- Participation aux salons des maires
- Participation aux JNR

En 2024, nous avons souhaité monter une commission communication afin de définir la charte éditoriale et de valider les projets de communication. Cette commission n'a pas été installée et c'est le bureau qui a validé les projets de communication importants. Ce fonctionnement correspond davantage à la CLI, qui a besoin de flexibilité et de réactivité.

Communication sur internet

Prioritaire : campagnes mensuelles de visibilité sur les réseaux sociaux

L'achat de visibilité sur les réseaux sociaux (boost) n'a été réalisé en 2024 que pour les réunions publiques (prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires / changement climatique). Le chargé de mission n'avait pas de carte bancaire de la CLI en son nom et a dû avancer les frais. Depuis fin 2024, le chargé de mission a une carte bancaire de la CLI. La 1^{ère} campagne de l'année 2025 a commencé avec la vidéo sur les comprimés d'iode, qui totalise plus de 75 000 vues sur Facebook et LinkedIn en 10 jours.

Prioritaire : les vidéos pour les réunions publiques avec achat de visibilité

Le trio de vidéo pour les réunions publiques est maintenu : vidéo teaser, diffusion en live, reportage pour les partenaires. Le teaser et le reportage doivent bénéficier d'un achat de visibilité (boost sur le réseau sociaux) afin d'améliorer le nombre de vues et ainsi démultiplier la visibilité de l'événement.



La réunion publique sur le changement climatique, avec plus de 200 participants, était également diffusée en live.

Le reportage pourrait être complétée ou remplacé par une vidéo pédagogique.

Cette vidéo aurait pour objectif de présenter de manière très synthétique et très pédagogique les conclusions de la réunion publique. Par exemple, pour la réunion publique sur le changement climatique, la vidéo pédagogique pourrait présenter le constat actuel, les solutions pour protéger le fleuve Garonne, source froide de la centrale nucléaire de Golfech, et le plan ADAPT du Groupe EDF. Aujourd'hui, cette vidéo est envisagée mais ne fait pas partie des actions prioritaires.

Prioritaire : vidéo de sensibilisation aux risques nucléaires

Une vidéo pédagogique sur les bons réflexes en cas d'accident nucléaire nous paraît importante. En effet, l'information est disponible sur des dépliants édités par EDF et les Préfectures, elle est reprise sur les sites internet des Préfectures, d'EDF et de la CLI. Mais force est de constater que les bons comportements en cas de crises nucléaires sont encore mal connus par le grand public. Le support vidéo permettrait d'améliorer la diffusion de cette information capitale.

Malgré la multiplicité des cibles et des canaux de diffusion (Facebook, LinkedIn, Youtube...), nous pouvons répondre de manière générale aux tendances de consommation de l'information avec 2 formats. Cette vidéo sera donc déclinée dans ces 2 formats :

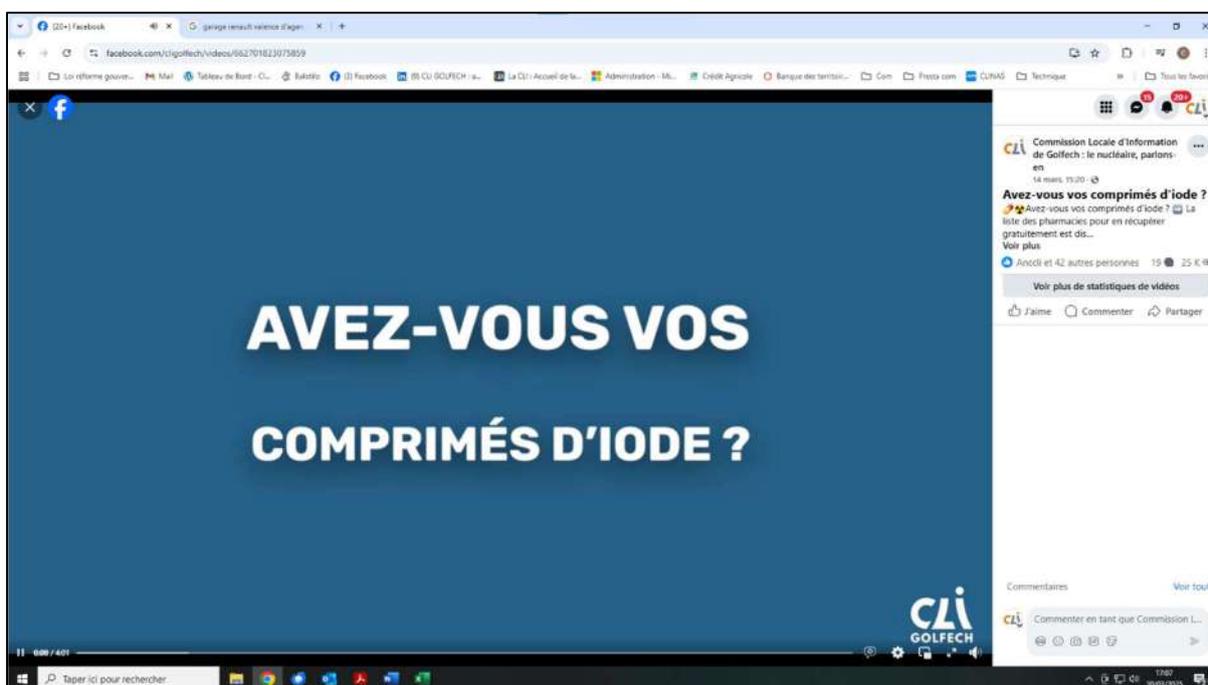
- Format long (3 minutes 30), horizontal, avec interviews.
- Format court (30 secondes), vertical, sans interview.

Soutien à la campagne iode 2024

La vidéo « Avez-vous vos comprimés d'iode » a été vue, au 24 mars 2025, environ 74 000 fois sur les réseaux sociaux avec un achat de visibilité de 500 € (Facebook, 200€, PPI de 20 km : 43 500 fois vues / LinkedIn, 300 €, Tarn-et-Garonne + Lot-et-Garonne + Gers : 30 500 vues).

Cette vidéo est au format horizontal. Elle n'est donc pas optimisée pour l'affichage sur smartphone qui représente environ les 2/3 des vues de vidéos en France.

Cette vidéo doit donc être déclinée au format vertical et bénéficier d'un nouvel achat de visibilité pour être réellement accessible par tous et partout.



Au 20-03-2025, la vidéo sur les comprimés d'iode a été vue un peu plus de 25 000 fois sur Facebook, sur le périmètre des 0-20 km.

Budget communication sur internet

Charges

Achats / investissements : 19 312 €

- Campagnes de visibilité mensuelles sur les réseaux sociaux : 2 800 €
- Vidéo « Que faire en cas d'accident nucléaire ? » (Format long horizontale + format court vertical) : 6 000 €
- Vidéo « L'adaptation des centrales nucléaires au changement climatique » (format long horizontale + format court vertical) : 6 000 €
- Autres frais de communication (abonnements) : 92 €
- Hébergement et maintenance du site internet : 1 300 €
- Soutien à la campagne iode 2024 :
 - Achat de visibilité pour la vidéo longue réalisée en 2024 : 500 €
 - Déclinaison en format vertical + achat de visibilité : 2 500 €
 - Autres frais liés au COPIL iode à Montauban : 120 €

Hommes / jours : 7 638 €

- Communication : création de contenu écrit et création graphique (canva) + mise à jour du site internet + animation des réseaux sociaux + rédaction de communiqués de presse.
 - Réalisé 2024 : 23,5 Hjrs chargé de mission

Total des charges : 26 950 €

Rédaction et distribution de l'InfoCLI

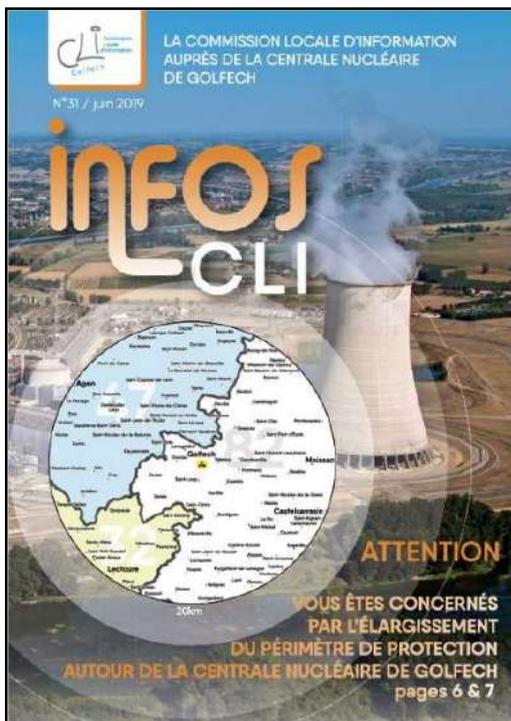
Le journal annuel de la CLI, l'InfoCLI, permet de s'adresser directement aux 155 000 habitants du PPI. En 2024, il a été modernisé pour rendre sa lecture plus fluide et agréable, puis distribué dans les 80 000 boîtes aux lettres du PPI.

Les avis sur le document sont très positifs (agréable à lire, le bon niveau d'information) mais le résultat de la distribution par La Poste est mitigé, avec quasiment la moitié des membres de la CLI qui ont déclaré ne pas l'avoir reçu dans leur boîte à lettres (une réclamation est en cours).

Le Conseil d'administration de la CLI maintient la distribution de l'InfoCLI en boîte aux lettres, mais sans pour autant faire appel à La Poste. La distribution peut être réalisée directement par les communes, en même temps que leur bulletin municipal. Nous allons donc contacter les communes pour lister celle qui sont volontaires pour distribuer l'InfoCLI. Une prestation de distribution en boîte aux lettres ne serait maintenue que sur les autres communes.

Etant donné que 75 % des communes du PPI de Golfech ont moins de 1 000 habitants (80 communes sur 106), nous avons bon espoir qu'elles puissent distribuer l'InfoCLI.

Enfin, nous étudierons aussi la possibilité de distribution de l'InfoCLI dans un réseau de magasins de proximité, dans les pharmacies, les bars et restaurants, etc.



Couverture de l'InfoCLI 2019



Couverture de l'InfoCLI 2024

Budget InfoCLI

Charges

Achats / investissements : 23 029 €

- Distribution en boîtes aux lettres
 - Impression de 80 000 exemplaires : 8 144 €
 - Distribution en boîtes aux lettres par les communes : 0 €
 - Prestation de distribution dans les autres communes : 10 000 €

- Distribution dans 500 points relais
 - Impression de 10 000 exemplaires : 2 000 €
 - Distribution dans 500 points relais de type pharmacie, boulangerie, etc. (devis La Poste) : 2 350 €

- Envoi aux partenaires institutionnels, aux parlementaires et aux élus départementaux / régionaux (exemplaires en libre-service dans les mairies) : 385 € (coût très faible car nous avons en stock des enveloppes de 1kg à 3kg déjà affranchies)

Hommes / jours = 13 Hjrs chargé de mission + 12 Hjrs secrétaire = 7 105 €

- Création graphique en régie : 6 Hjrs chargé de mission (idem 2024)
- Mise en place du réseau de distribution par les communes (appels téléphoniques, envoi d'1 courrier, etc.) : 5 Hjrs secrétaire
- Distribution des InfoCLI dans les mairies partenaires : 5 Hjrs chargé de mission + 5 Hjrs secrétaire
- Envoi des exemplaires aux partenaires institutionnels / parlementaires (lettre d'accompagnement, mise sous pli et envoi) : 2 Hjrs chargé de mission + 2 Hjrs secrétaire

Total des charges : 30 134 €

Evènementiel

L'évènementiel regroupe :

- La création d'un stand.
- La participation au salon des maires de Lot-et-Garonne.
- La participation au salon des maires de Tarn-et-Garonne.
- La participation aux Journées Nationales de la Résilience.

Investissement dans un stand pour participer à des évènements à destination du grand public, des élus territoriaux, ou de tout autre public où une sensibilisation au risque nucléaire est judicieuse

En 2024, la CLI de Golfech a investi dans du matériel de sonorisation et de vidéo projection pour faciliter ses actions d'informations et de concertations sur des territoires qui n'ont pas les infrastructures adéquates. Ce matériel a servi notamment lors de la réunion publique du 25 septembre 2024 sur le thème du changement climatique, avec un peu plus de 200 participants.

Les actions réalisées par la CLI en 2024 lui ont apporté un gain de visibilité et de notoriété. La CLI est maintenant invitée à participer à des évènements : semaine du nucléaire par la Maison de l'Emploi de Valence d'Agen, Assemblée générale du Comité Professionnel Territorial de la Santé de la Communauté d'agglomération d'Agen.

La CLI souhaite également aller vers les élus locaux du PPI de Golfech en participant au salon des maires du Lot-et-Garonne et au salon des maires de Tarn-et-Garonne.

Pour réaliser ces actions, la CLI de Golfech a besoin d'un stand avec tous les supports de communication lui permettant d'être identifiable et de communiquer : barnum, kakémonos, mur d'images pour le fond du stand, documents papiers de présentation, etc.

Ce stand sera conçu pour une utilisation modulable en fonction de la cible de chaque événement et des possibilités d'installation locales. Le stand sera donc structuré en plusieurs « blocs » :

- Un bloc « identité visuelle de la CLI » pour être vu et identifié : barnum, kakémonos.
- Un bloc « missions de la CLI » pour être compris : kakémonos avec les missions de la CLI, mur pliant en fond de stand (stand parapluie), livret de présentation.

- Un bloc « projets / sujets » pour valoriser les projets phares de la CLI et adapter le discours au public rencontré. Les projets identifiés sont :
 - **Prioritaire : la sensibilisation aux risques nucléaires** (Que faire en cas d'accident nucléaire ? / Avez-vous vos comprimés d'iodes ?) à destination du grand public.
 - **Prioritaire : la formation des membres de la CLI** (visites de la centrale nucléaire, ateliers rédaction des PCS, exercices de gestion de crise) à destination des élus territoriaux.
 - Secondaire : l'organisation d'action ponctuelle de surveillance citoyenne, à destination du grand public et des associations de protection de l'environnement.
 - Secondaire : des sujets techniques, par exemple « Quelle durée de vie pour une centrale nucléaire ? ».

- **L'achat d'une remorque fourgon** sera nécessaire pour déplacer le stand et le matériel de vidéo projection et de sonorisation sur les évènements. Le stockage de cette remorque se fera dans un local technique à proximité des bureaux de la CLI.

Charges

Achats / investissements : 4 070 €

- Achat d'une remorque fourgon pour le transport du stand. Prix constaté sur le marché compris entre 2 500 € et plus de 5 000 €. Hypothèse haute de 5 000 € amorti sur 5 années, donc 1 000 € d'amortissement.
- Achat de 10 totem tissus recto-verso : 1 320 €
- Achat d'un mur d'images tissu tendu : 650 €
- Achat d'une tente événementielle de 3x3m : 600 €
- Impression de 1 000 exemplaires de la plaquette de présentation de la CLI : 500 €

Hommes / jours : 3 250 €

- Recherche des références et commande (comparatif important pour la remorque) : 2 Hjrs chargé de mission
- Création visuelle pour les totems et le mur d'images : 3 Hjrs chargé de mission
- Création visuelle et rédaction des textes pour le livret de présentation de la CLI, de ses missions et de l'offre de la CLI à destination des élus territoriaux : 5 Hjrs chargé de mission

Total des charges : 7 320 €

Participation au salon des maires de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne

Cette action répond à notre volonté de nous rapprocher des élus territoriaux arrivés récemment dans le PPI, soit suite à son agrandissement, soit suite aux élections municipales de 2020 et départementales de 2021.

La participation à ces salons permettra notamment de valoriser le programme de formation aux risques nucléaires, organisé par la CLI de Golfech.

A savoir : les Associations Départementales des Maires externalisent l'organisation de ces salons à des entreprises privées. La participation à ces salons est donc payante.

Charges
Achats / investissements : 3 440 €
<ul style="list-style-type: none">Frais d'inscription au salon des maires de Lot-et-Garonne : 3 000 €, mais financé avec le reliquat du budget 2024Frais d'inscription au salon des maires de Tarn-et-Garonne : 2 500 €Location d'un utilitaire pour les 2 évènements : 440 €Frais de restauration et kilométriques : 500 €
Hommes / jours : 3 715 €
<ul style="list-style-type: none">Installation la veille, participation le jour J et rangement le lendemain : 3 Hjrs chargé de mission + 3 Hjrs secrétaire par évènement, donc 6 Hjrs chargé de mission et 6 Hjrs secrétaire pour les 2 salonsCommunication aval et amont : 0.5 Hjrs chargé de mission par salon, donc 1 Hjrs chargé de mission pour les 2 salons
Total des charges : 7 155 €

Participation à la Journée Nationale de la Résilience

La CLI a participé à la journée de la résilience en février 2025 dans le cadre d'une journée de sensibilisation aux risques nucléaires des scolaires, organisée par l'Iffo-Rme et le rectorat de Toulouse dans la ville de Castelsarrasin. Cette action était initialement prévue en novembre 2024. Une journée similaire devrait être organisée en 2025 dans le département du Gers. La CLI y participera dans les mêmes modalités (animation d'un stand « Vivre avec le risque nucléaire »).

La Journée Nationale de la Résilience se déroulera le lundi 13 octobre 2025. A cette occasion, la CLI pourrait organiser un exercice de gestion de crise avec ses membres, où un exercice en partenariat avec une commune et / ou une école. La vidéo prévue en 2025 « Que faire en cas d'accident nucléaire ? » pourrait également être finalisé pour cette date et bénéficier de l'impact médiatique nationale de cette journée de la résilience.

En conclusion, la CLI de Golfech a la volonté forte de participer au point d'orgue de la JNR 2025. Depuis sa relance en 2024, elle dispose d'un ensemble de moyens et d'outils qu'elle mobilisera pour cet évènement de sensibilisation aux risques, sur le volet nucléaire.

Charges
Achats / investissements : 0 € <ul style="list-style-type: none">• L'Iffo-Rme fournit la maquette du jeu pour la sensibilisation des scolaires.• Aucun achat significatif pour cette action.
Hommes / jours : 650 € <ul style="list-style-type: none">• Tout est fait en 1 journée (installation, animation, rangement) entre 7H du matin et 20H le soir. Avec la majoration des heures supplémentaires, nous considérons que ce type d'action mobilise le chargé de mission pendant 14h, soit 2 Hjrs.
Total des charges : 650 €



Sur le stand de la CLI de Golfech lors de l'évènement Atom'investigations, mardi 28 février 2025 à Castelsarrasin.

Volet connaissance

Mise en place du service technique de la CLI de Golfech

Depuis plus de 30 ans, le laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne réalise une surveillance indépendante de l'environnement autour de la centrale nucléaire de Golfech. Les rapports COFRAC étaient publiés mensuellement sur le site internet du laboratoire et les résultats présentés 1 fois par an lors de la commission « environnement » de la CLI.

Cependant, la CLI souhaitait rendre accessible au plus grand nombre les résultats de la surveillance réalisée par le laboratoire et de la surveillance réalisée par tous les acteurs indépendants d'EDF. L'information scientifique sur la radioactivité n'est pas une mission des Conseils départementaux et des laboratoires départementaux. Mais cette mission rentre dans le champ des compétences des CLI, comme stipulé par la loi TSN de 2006.

La solution consiste à mettre à disposition de la CLI la responsable du service Radiobio du laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne, et de redéfinir le périmètre de responsabilité de chaque entité.

La CLI définit ses besoins en termes de surveillance. Le laboratoire réalise les prélèvements et les analyses en interne ou en externe (sous-traitance), puis envoie le rapport d'analyse à la CLI. La CLI uploades les données sur www.mesure-radioactivite.fr, les interprète, les compare puis les vulgarise à des fins d'information de ses membres et d'information du grand public.

Ce nouveau fonctionnement mobilise le chargé de mission de la CLI à hauteur de 0,5 jour par semaine sur l'année 2025 afin d'accompagner la salariée mise à disposition dans sa prise de poste, coconstruire avec les membres de la CLI la stratégie de surveillance, et réaliser les premières actions de communication scientifique.

Ce travail a déjà initié en 2024 pour déblayer le sujet et définir les grandes lignes. L'année 2025 permettra de le finaliser, de poser les bases de la surveillance citoyenne par la CLI et les bases du fonctionnement du service technique. La CLI sera attentive à intégrer, dès la création du service technique, le volet « référent environnement » et le volet « suivi des ESS ».

Enfin, ce nouveau fonctionnement sera cadré par une convention tripartite CLI / CD82 / Laboratoire départemental 82, en cours de rédaction.

A savoir : le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne prendra en charge les coûts des prélèvements et des analyses à hauteur de 50 000 € annuels, pouvant aller jusqu'à 80 000 € après études en session budgétaire.

Budget connaissance

Charges

Achats / investissements : 636 €

- 10 déplacements de l'ingénieur environnement mise à la disposition de la CLI depuis son bureau de Montauban jusqu'au bureau de la CLI, distants de 50 km = 636 € (0.636€ du km X 100 km X 10)

Hommes / jours : 187 Hjrs ingénieur environnement + 20 Hjrs chargé de mission = 95 325 €

- Accompagnement de l'ingénieur environnement par le chargé de mission pour structurer le service = 0.5 Hjrs chargé de mission par semaine = 20 Hjrs par an
- Surveillance de l'environnement = 70 % du temps de travail de l'ingénieur environnement = 154 Hjrs ingénieur environnement
 - Définition de la stratégie de surveillance.
 - Mise en ligne de données sur www.rnm.fr
 - Inter comparaison des données de rnm.fr et du laboratoire départemental, et interprétation.
 - Vulgarisation pour la communication.
- Suivi des évènements significatifs de sûreté: 15 % du temps de travail de l'ingénieur environnement = 33 Hjrs ingénieur environnement
 - Suivi des évènements de sûreté, de radioprotection et portant sur l'environnement
 - Compilation des données
 - Animation du groupe de travail « Suivi des ESS »
 - Rédaction de compte-rendu

Total des charges : 95 961 €

Volet partenariats

La rencontre de nos partenaires pour le renforcement de nos synergies

La relance de la CLI de Golfech et l'instauration d'une politique de développement ambitieuse nécessite de rencontrer tous nos partenaires afin de partager nos objectifs, les projets, déterminer les synergies à mettre en place et mettre à jour les conventions de partenariat.

La rencontre annuelle des partenaires institutionnels est réalisée en début d'année civile.

Pour chaque partenaire, nous comptons 1 journée de travail, incluant l'organisation, la préparation des documents et supports puis la rencontre.

Budget synergies partenariales

Charges
Achats / investissements : 857 € <ul style="list-style-type: none">Frais postaux, kilométriques et de restauration pour la rencontre des partenaires : 857 € (idem 2024)
Hommes / jours : 1 300 € <ul style="list-style-type: none">Rencontre des 4 partenaires institutionnels de la CLI (CD82, CD47, Communautés de Communes des Deux-Rives, Communautés d'Agglomération d'Agen) donc 4 Hjrs chargé de mission.
Total des charges : 2 157 €

Le remboursement du reste à charge des membres de la CLI et des salariés de la CLI pour les missions extérieures

Les membres du bureau de la CLI de Golfech participent régulièrement à des projets nationaux, aussi bien sur le volet technique (groupe d'experts) que sur le volet grand public (concertation nationale). La CLI de Golfech rembourse le reste à charge des bénévoles, après remboursement par les partenaires nationaux.

Budget missions extérieures

Charges
Achats / investissements : 5 700 € <ul style="list-style-type: none">• Remboursement du reste à charge des membres et des salariés sur les billets de trains, hôtels, restauration pour participation aux projets de l'ANCCLI, l'ASNR, etc. : 5 700 €<ul style="list-style-type: none">◦ Réalisé 2024 : 3 806 €, mais majoration car 1 nouvelle salariée et de plus en plus de sollicitations au niveau national.
Hommes / jours : 1 200 € <ul style="list-style-type: none">• Suivis des dépenses et des remboursements : 5 Hjrs secrétaire
Total des charges : 6 900 €



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2025





Rapport moral

de M. Jean-Paul TERRENNE
Président-délégué de la CLI

*“La transparence de l’information
est une valeur fondamentale de
la CLI”*

**VOTE
DU RAPPORT MORAL**

4 SUJETS PHARES DE 2024

Protection des populations

Francine LAROUSSINIE
Vice-présidente de la CLI



155 000

habitants dans le périmètre
des 20km autour de la centrale
nucléaire

La formation des membres de la CLI



8 sessions
94 participants



2 sessions
14 participants



4 sessions
40 participants

L'évolution du programme de formation



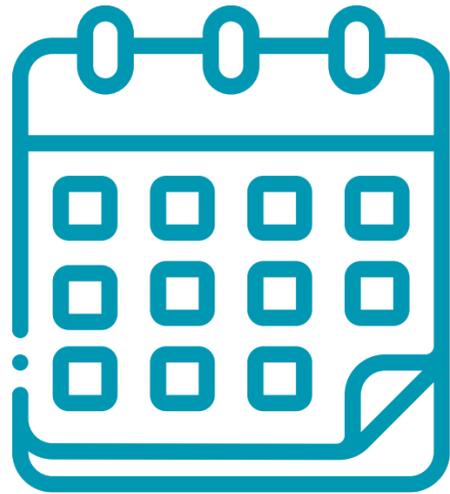
Le fonctionnement
d'une centrale nucléaire
et la sûreté



Ateliers "Rédaction des
Plans Communaux de
Sauvegarde"



Exercices de gestion de
crise nucléaire



Le calendrier des formations

Bientôt une nouvelle visite de la centrale nucléaire

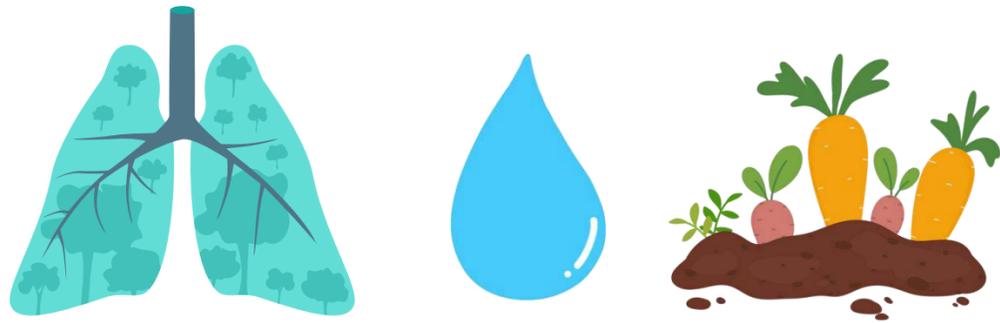
Mercredi 4 juin : les bases de la sûreté nucléaire

Mercredi 11 juin : exercices de gestion de crise

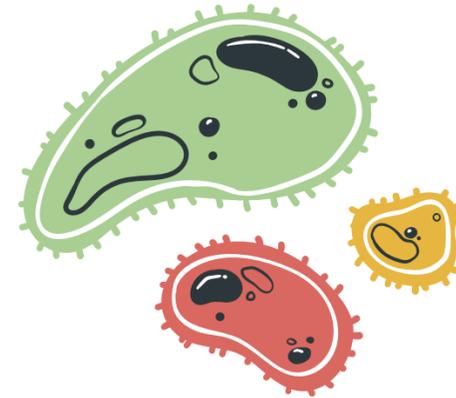
La nouvelle organisation de la surveillance de l'environnement autour de la centrale nucléaire



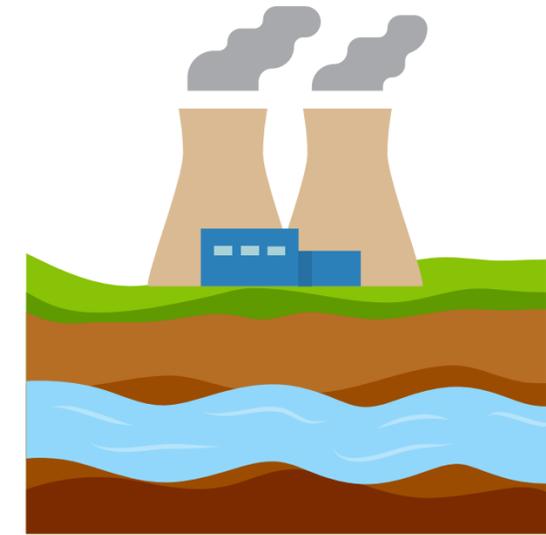
Une surveillance depuis 1989 par le service radiobiologie du laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne



1989 : surveillance
générale de la
radioactivité dans
l'environnement



1998 : surveillance
des amibes et des
conséquences de
son traitement dans
la Garonne



2011 : surveillance
de la radioactivité
dans la nappe
phréatique sous la
centrale nucléaire

La diffusion des résultats de la surveillance de la radioactivité et de l'environnement par le laboratoire départemental



Rapports scientifiques disponible sur le site internet du laboratoire.



Présentation des résultats aux membres de la CLI de Golfech en commission (1 fois par an).

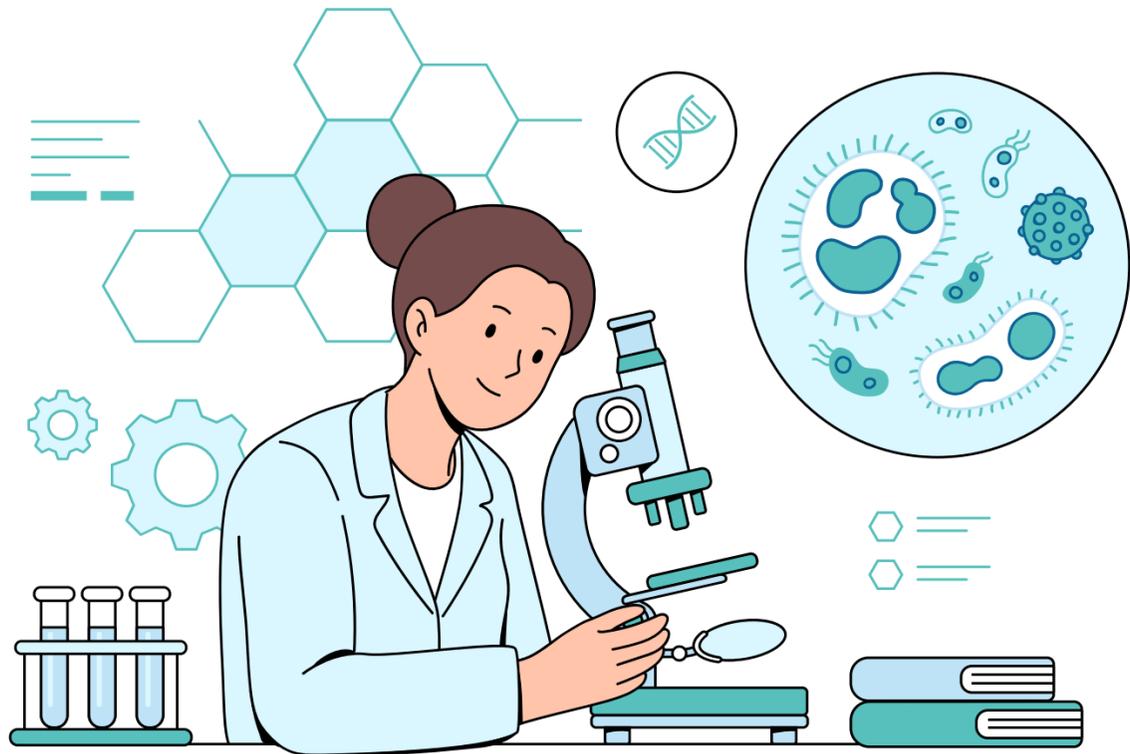
L'information scientifique : un pilier de la transparence de l'information



Volonté de la CLI de vulgariser ces résultats et de les diffuser au grand public.

Rendre compréhensible, rendre accessible, de manière pérenne et régulière.

Informier le grand public sur la radioactivité = la compétence de la CLI = une nouvelle organisation et de nouveaux moyens



Mise à disposition de compétences scientifiques pour :

- Définir les besoins de la CLI.
- Interpréter les résultats d'analyses.
- Vulgariser ces résultats afin de les rendre compréhensible par le grand public.



Véronique ROSSETTO

Ex-responsable
du service Radiobio
du laboratoire départemental

> Ingénieur environnement
de la CLI de Golfech

Informier le grand public = la compétence de la CLI = une nouvelle organisation et de nouveaux moyens



Définition des besoins



TARN-ET-GARONNE



Prélèvements et analyses des échantillons



Interprétation des résultats

Vulgarisation scientifique

Information de ses membres et du grand public

Co-construction avec les membres de la CLI

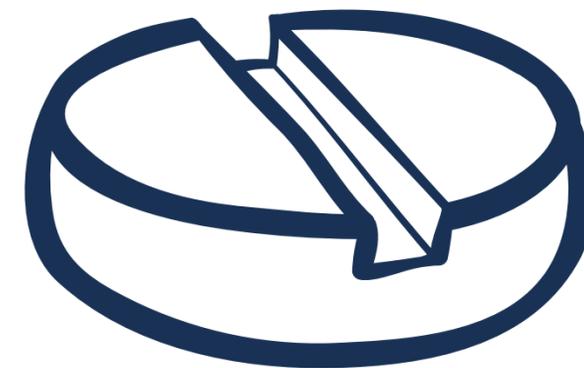
Rendez-vous à la prochaine commission
"Environnement" mardi 27 mai





La campagne iode 2024

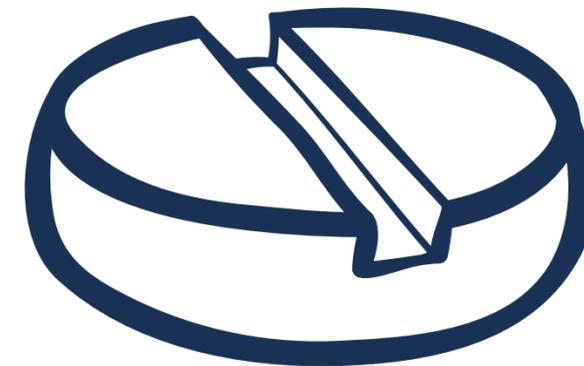
Bénédicte MARTINEAU,
Sous-préfète et
directrice de cabinet du
préfet de Tarn-et-Garonne





La campagne iode 2024

Bénédicte MARTINEAU,
Sous-préfète et
directrice de cabinet du
préfet de Tarn-et-Garonne





Les performances de sûreté de la centrale nucléaire

- **Gilles COMPAGNAT, Vice-président de la CLI**
- **Ruddy SACRÉ, Chef de mission Sûreté Qualité au CNPE de Golfech**





Levée

Plan Rigueur Sûreté (PRS)

Levée du Plan Rigueur Sûreté (PRS)



Décision prise lundi 14 octobre 2024 par la Direction de la Centrale à la suite d'un comité sûreté exceptionnel.

Critères tous atteints

- Des résultats sûreté durablement en progrès
- La réussite de l'Evaluation Globale d'Excellence / Peer Review WANO
- La levée du suivi rapproché de l'ASNR

Levée du PRS : résultat du travail et des efforts des salariés de la centrale.



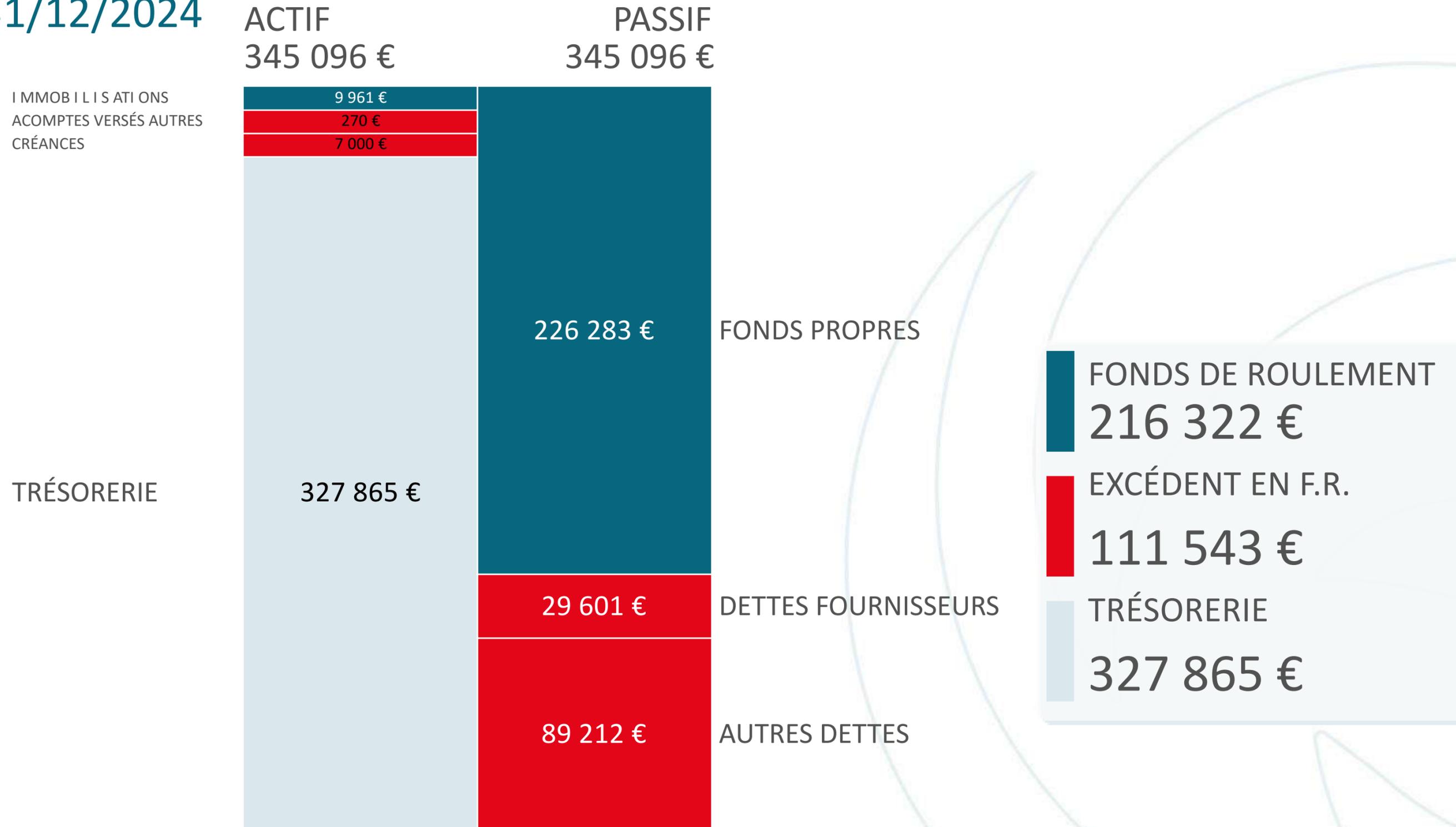
Merci



Rapport financier

- **Guy MÉRIEL**, trésorier de la CLI
- **Grégory CHABRIER**, expert-comptable
- **Eric MARENCO**, commissaire aux comptes

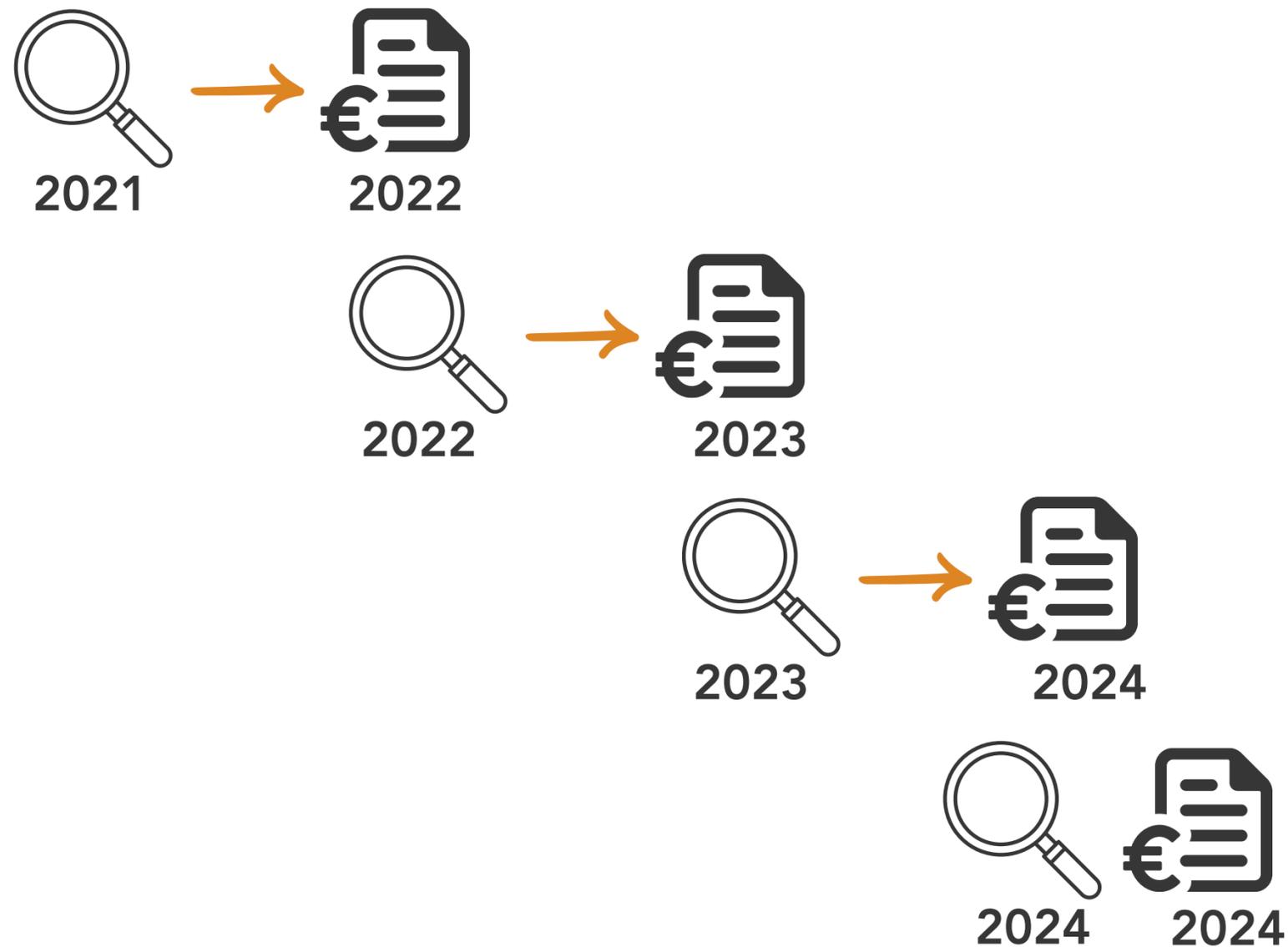
• **Bilan au 31/12/2024**



• Synthèse de l'activité

	2024	2023	Évolution	
Produits d'exploitation	216 010 €	203 204 €	+12 806 €	+6,3 %
Charges de fonctionnement	108 165 €	113 752 €	-5 587 €	-4,9 %
Impôts et taxes	231 €	108 €	+123 €	+113,9 %
Charges de personnel	106 725 €	91 902 €	+14 823 €	+16,1 %
Dotations aux amortissements	693 €	0 €	+693 €	
Résultat d'exploitation	188 €	-2 558 €	+2 746 €	
Résultat financier	2 383 €	2 597 €	-214 €	-8,2 %
Résultat courant	2 571 €	39 €	+2 532 €	%
Résultat exceptionnel	-13 301 €	0 €	-13 301 €	
Résultat de l'exercice	-10 730 €	39 €	-10 769 €	

Charge exceptionnelle pour la surveillance de la radioactivité dans la nappe phréatique



Résultat 2024 : - 10 730 €

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Votes



APPROBATION
DU BILAN
FINANCIER 2024

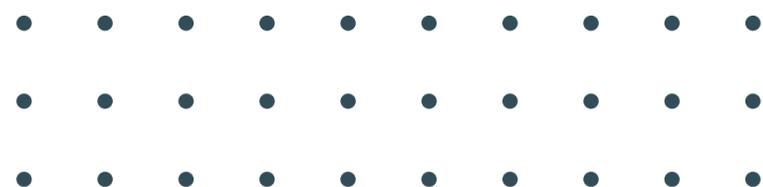


REPORT
À NOUVEAU
DU SOLDE 2024

ORIENTATIONS ET BUDGET 2025

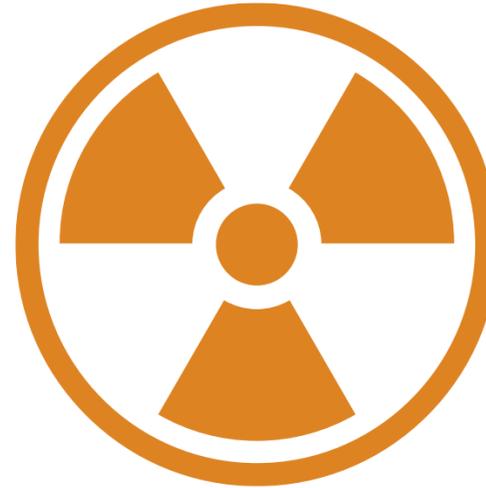
ORIENTATIONS 2025

01. SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE
02. INFORMATION ET COMMUNICATION
03. CONCERTATION DES MEMBRES ET DU GRAND PUBLIC
04. FORMATION DES MEMBRES DE LA CLI
05. PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX



**SURVEILLANCE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU FONCTIONNEMENT
DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE**





Surveillance de l'environnement et de la radioactivité

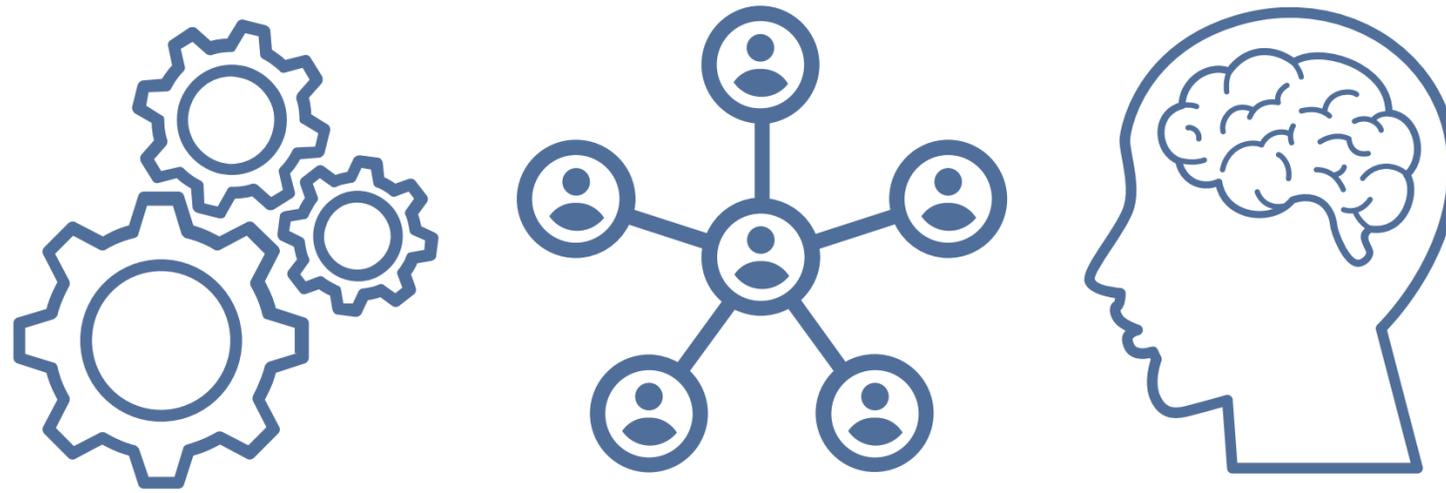
Principalement du
temps de travail

- Définir les suivis
- Interpréter les résultats
- Vulgariser les résultats
- Informer le grand public
- Présenter le bilan environnemental chaque année en commission « Environnement »



Surveillance du fonctionnement de la centrale nucléaire

Principalement du temps de travail



- Suivre des événements significatifs portant sur la sûreté, la radioprotection et l'environnement (environ 30 par an).
- Participer à certaines inspections de l'ASNR.
- Analyser des comptes-rendus d'inspections (lettres de suite, environ 20 par an).
- Demander des informations complémentaires à l'exploitant.

CONCERTATION DU GRAND PUBLIC ET DES MEMBRES DE LA CLI





Concertation du grand public

Prévisionnel 2025 :
12 682 €

Prévisionnel 2024 :
8 650 €



Réunion publique

Vidéo d'annonce,
retransmission en direct et
reportage + frais de
restauration pour 220
participants + invitations +
frais logistique

11 682 €



Panel citoyen (test)

Frais de
communication
+ frais logistique

1 000 €



Concertation des membres de la CLI

Prévisionnel 2025 : 12 682 €

Prévisionnel 2024 : 8 650 €



Assemblée générale

Frais logistique

790 €

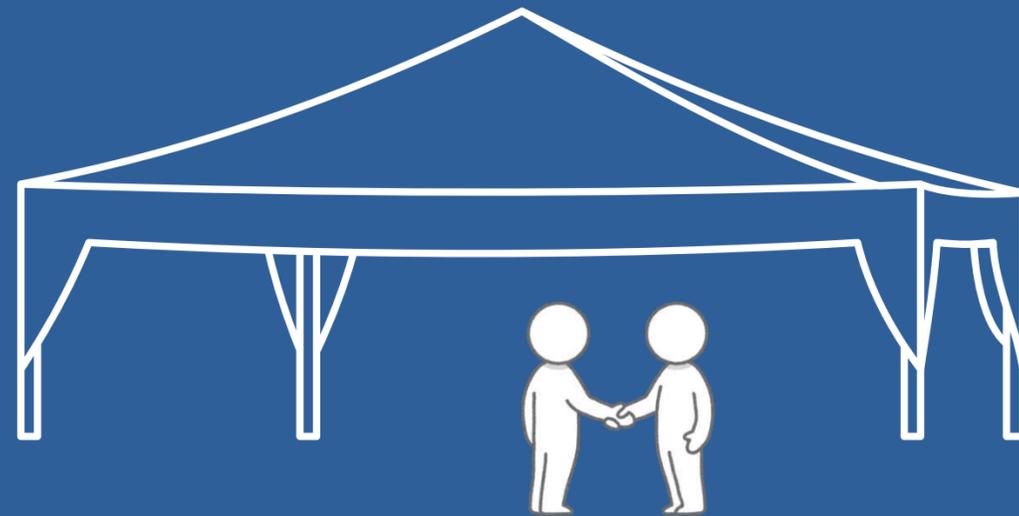


4 réunions de commissions

Diffusion en visio privé
de 2 commissions + frais
logistique

3 547 €

INFORMATION ET COMMUNICATION





Com sur internet



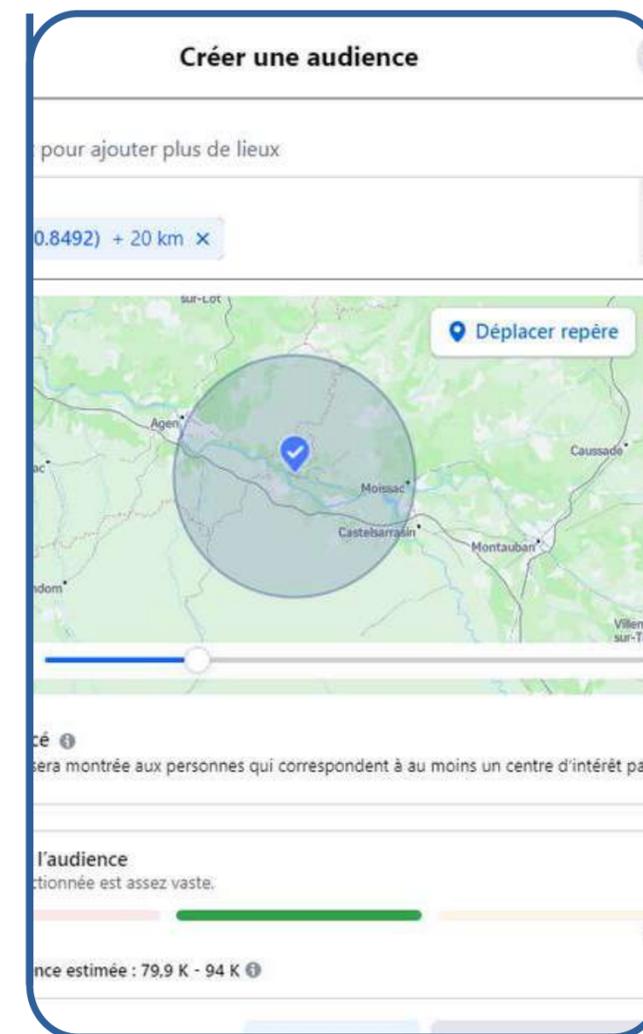
Vidéo "Que faire
en cas d'accident
nucléaire ?

5 000 € pour 2 formats

Déclinaison au
format vertical
de la vidéo sur
les comprimés
d'iode

1 500 €

Avez-vous
vos comprimés
d'iode ?



Campagnes
mensuelles
de visibilité
sur les réseaux sociaux

2 800 €



Com sur internet

Prévisionnel 2025 :
18 200 €

Prévisionnel 2024 :
19 439 €



**Réunion publique :
teaser + live +
reportage**

4 750 €, inclus dans le
budget de la réunion
publique



**2 commissions
diffusée en visio
privés**

2 750 €, inclus dans le
budget des commissions



Autres services

Hébergement du site
internet, Brévo, Canva,
Microsoft 360

1 400 €



Com papier

Prévisionnel 2025 :
23 000 €

Prévisionnel 2024 :
52 600 €

InfoCLI

Nouvelle stratégie de
diffusion



Estimation de 23 000 €

Relations presse

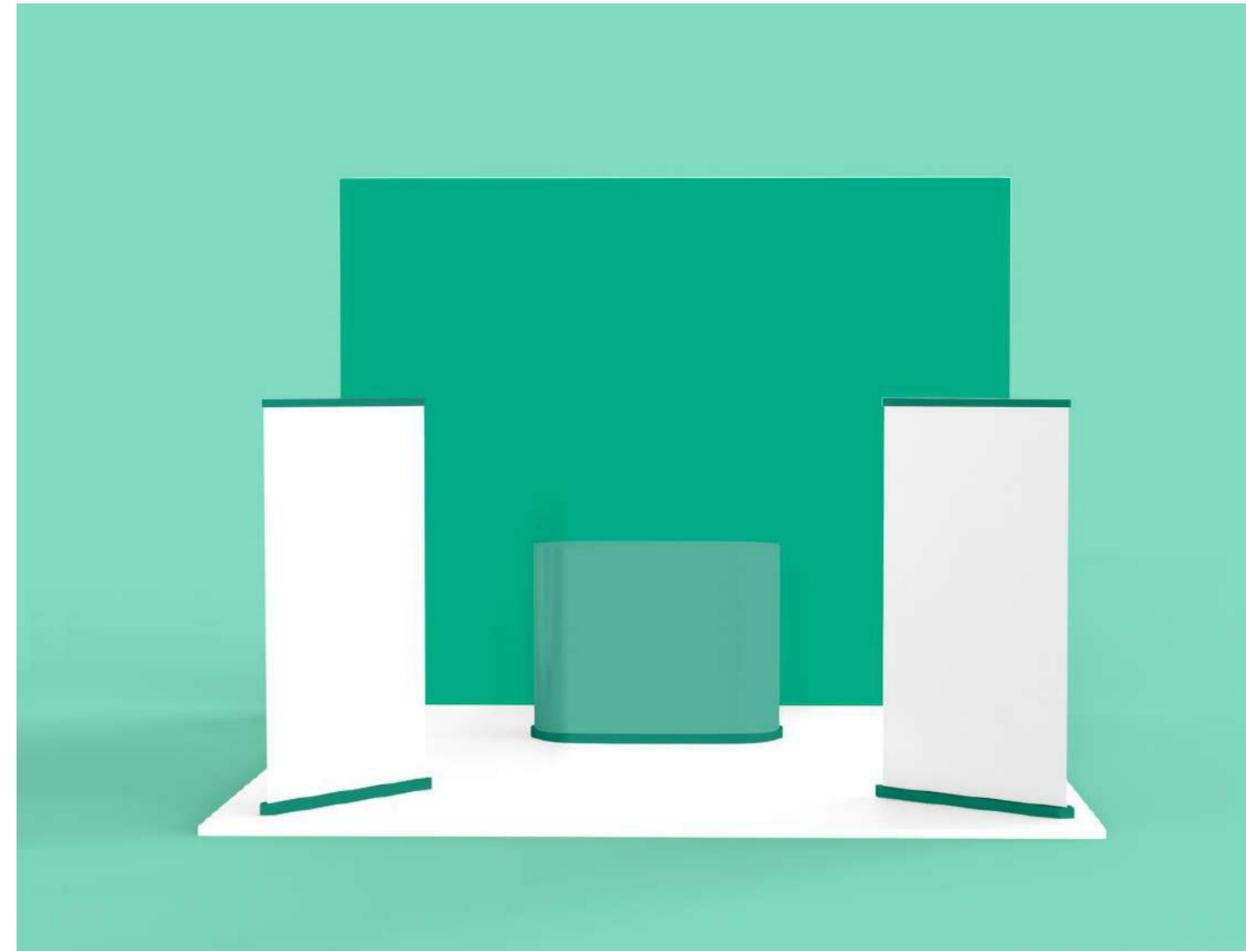
Rédaction de
communiqués de presse





Evènementiel

Aller vers les
élus des
territoires



Création d'un stand

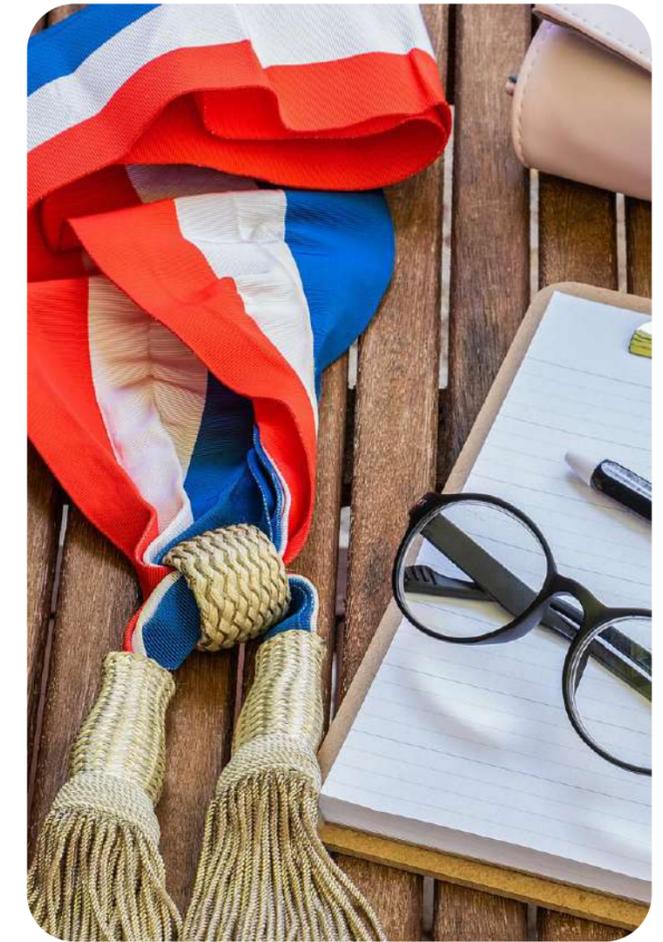
Investissement : 4 000 €

Être identifié

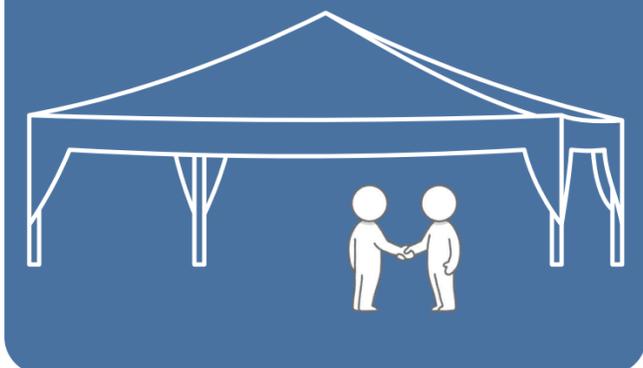
Être compris

Valoriser nos actions

Informers



Salons des maires



Evènementiel

**Aller vers les
citoyens**



**Participation à la Journée Nationale de la
Résilience**

**en partenariat avec le rectorat de Toulouse
et Institut français des formateurs Risques
Majeurs et protection de l'environnement**

FORMATION DES MEMBRES DE LA CLI





Formation des membres de la CLI

Prévisionnel 2025 :
12 000 €

Prévisionnel 2024 :
4 700 €



3 journées d'exercices
de gestion de crise
nucléaire (1 par
trimestre)

6 000 €



Ateliers "Rédaction des
Plans Communaux de
Sauvegarde" sur 3 jours

6 000 €

GROUPES DE TRAVAIL NATIONALS ET PARTENARIATS





Groupes de travail nationaux et partenariats

Prévisionnel 2025 :
9 057 €

Prévisionnel 2024 :
10 223 €

L'utilisation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans (ASNR / HCTISN / ANCCLI)

Déchets radioactifs :

- Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs.
- Groupe de travail "Nocivité des déchets" avec l'Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA).
- Dialogues techniques CIGEO (centre de stockage profond des déchets hautement radioactifs et à vie longue).

Groupe de travail Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains, de l'ASNR.

Journées nationales sur la surveillance citoyenne de l'environnement (ASNR / ANCCLI).

Réunions nationales de l'ANCCLI.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025



Budget prévisionnel 2025

synthétique

Charges	Montants	Produits	Montants
Charges fixes	227 796 €	Subventions	315 000 €
Achats pour projets	86 738 €		
Total charges	314 534 €	Total produits	315 000 €
Bénéfice	466 €	Déficit	0€
Total	315 000 €	Total	315 000 €

Charges		Recettes	
Surveillance	95 961 €	Subvention CD82	195 000 €
Information	72 209 €	Subvention Etat - ASNR	83 000 €
Concertation	46 604 €	Subvention CC2R	21 000 €
Formation	19 320 €	Subvention CD47	8 000 €
Partenariats locaux et nationaux	9 057 €	Subvention CA Agen	8 000 €
Fonctionnement	71 383 €		
TOTAL	314 534 €	TOTAL	315 000 €

Fonctionnement, animation de l'association
22.7%

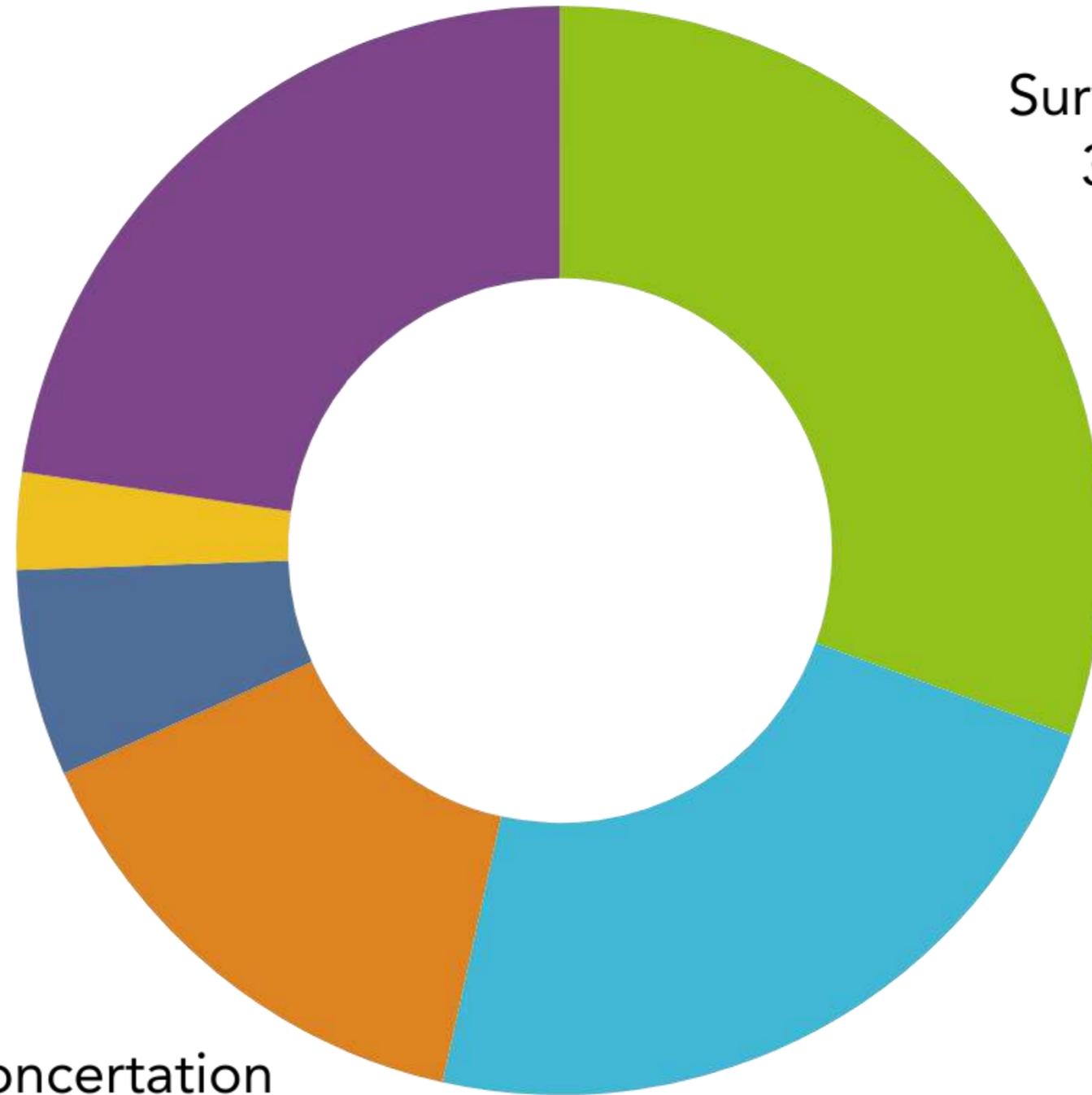
Surveillance
30.5%

Partenariats locaux et nationaux
2.9%

Formation
6.1%

Concertation
14.8%

Information
23%



MERCI

cli GOLFECH
Commission
Locale
d'Information





CENTRALE NUCLEAIRE
DE GOLFECH

COMMISSION LOCALE
D'INFORMATION

Assemblée Générale

4 AVRIL 2025



Visite décennale

**« Un moment clé dans la vie
d'un réacteur »**

Elise Singier – Directrice Projet d'Arrêt

Une opération technique et humaine d'envergure

- Plusieurs mois d'arrêt de l'unité de production n°2 : début 18 avril 2025
- Plus de 2 500 salariés EDF et d'entreprises partenaires mobilisés
- Un check-up complet de l'installation avec environ 17 500 activités de maintenance et de contrôles
- 87 modifications d'amélioration des installations



Une opération technique et humaine d'envergure

- Renforcement de la robustesse de la centrale et rehaussement de son niveau de sûreté au travers de la prise en compte du dernier référentiel de sûreté des réacteurs 1300 MW qui intègre les meilleures pratiques nationales et internationales



► **Poursuite de l'exploitation de l'unité n°2 pour 10 années supplémentaires**

Le rôle de l'ASNR au cours de la visite décennale

Seule instance compétente pour statuer sur l'autorisation d'exploitation de 10 années supplémentaires

Des inspecteurs de l'ASNR procéderont à des inspections programmées et inopinées.

Vérification du respect des règles, évaluation de la qualité d'exploitation et robustesse des organisations, etc.



LES ÉTAPES CONDUISANT À L'AVIS DE POURSUITE D'EXPLOITATION

Mise à l'arrêt de l'unité de production n°2

- > Contrôles
- > Maintenance
- > Modifications



Redémarrage de l'unité de production n°2 soumis à l'autorisation de l'ASN



Remise à l'ASN par EDF du Rapport des Conclusions du Réexamen de sûreté



Avis de l'ASN concernant la poursuite d'exploitation de l'unité de production n°2 pour 10 années supplémentaires

Des compétences au cœur de la visite décennale

Pilotage maîtrisé

Le pilotage technique et industriel est assuré par une équipe d'une centaine de salariés EDF représentant la majorité des métiers de la centrale : planification, logistique, robinetterie, chaudronnerie, électricité, instrumentation, chimie,...

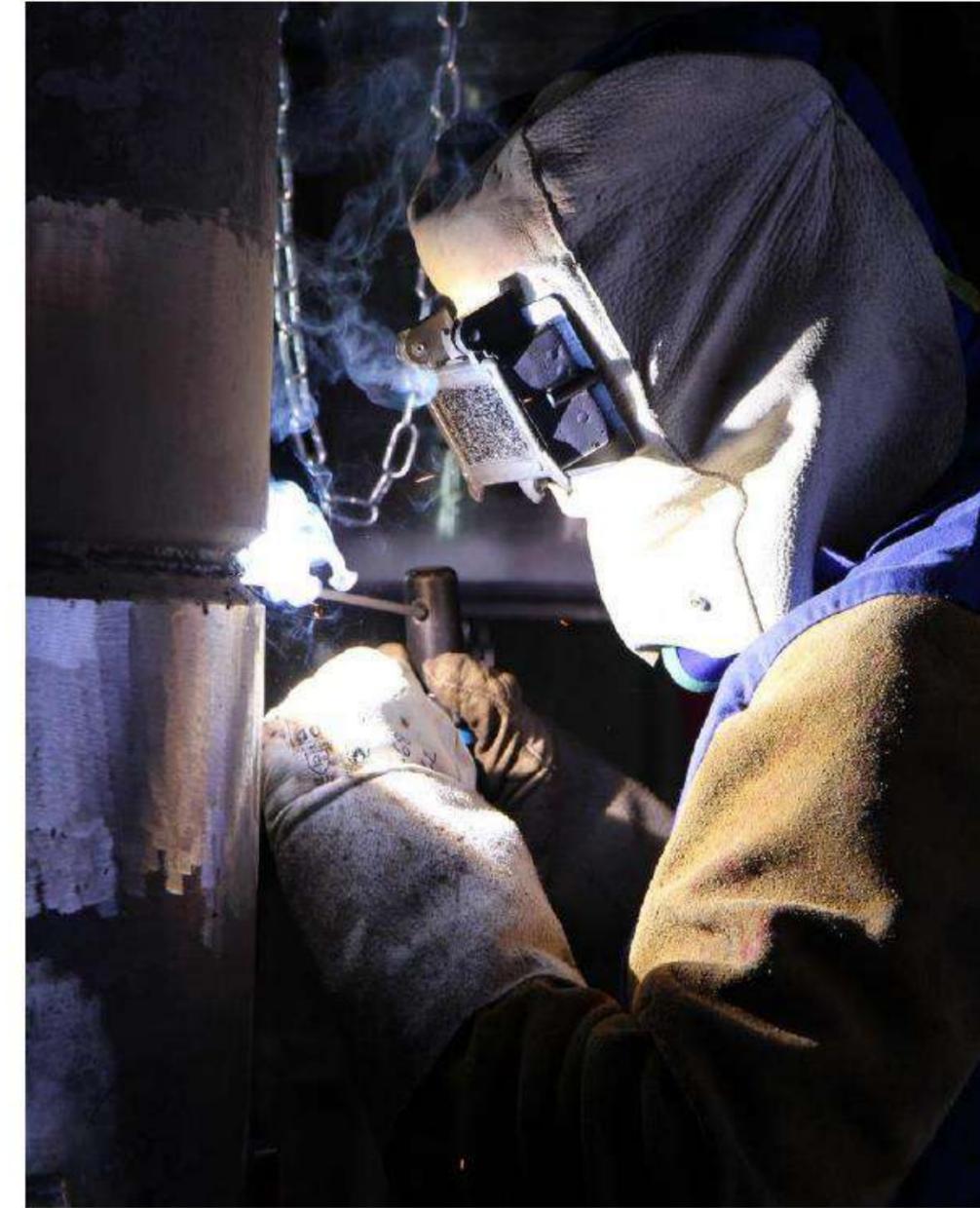


Des compétences au cœur de la visite décennale

Partenaires mobilisés

Les activités de la visite décennale de l'unité n°2 mobiliseront environ **250 entreprises partenaires**, faisant appel à plus de **1500 professionnels du nucléaire** qui s'ajoutent aux 1000 salariés EDF qui travaillent au quotidien à Golfech.

Les **compétences spécialisées** des intervenants partenaires sont entretenues par des interventions en continu sur l'ensemble des centrales nucléaires d'EDF. Cela garantit une **maintenance de qualité** et le **respect des exigences nucléaires**, contrôlés par les équipes EDF avant de valider la prestation.



Des contrôles approfondis et réglementaires

L'inspection de la cuve

L'intégrité et la résistance de la cuve du réacteur sont contrôlées millimètre par millimètre avec la machine d'inspection en service (MIS), qui est télécommandée. Trois techniques de contrôle sont utilisées : les ultrasons, la gammagraphie et les examens télévisuels.



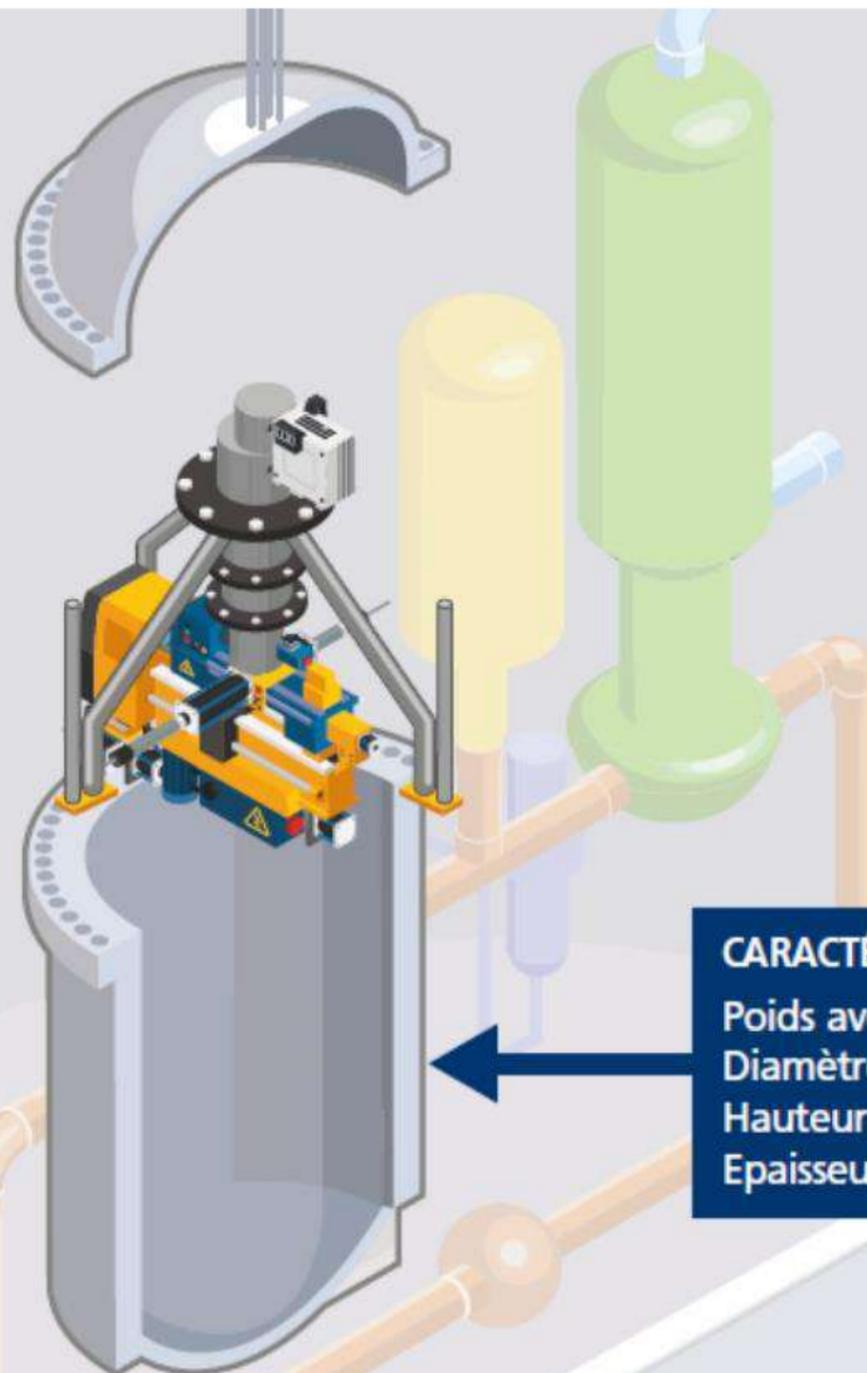
Les ultrasons, proche de l'échographie médicale, contrôlent l'épaisseur du métal.



Les caméras vidéo inspectent l'état de la surface interne de la cuve.



La gammagraphie, comparable à une radiographie médicale permet d'examiner le volume des parois de la cuve.



2 à 30
min

Temps entre deux contrôles



10
jours

Durée de l'épreuve



12
mètres

Hauteur de la machine d'inspection en service

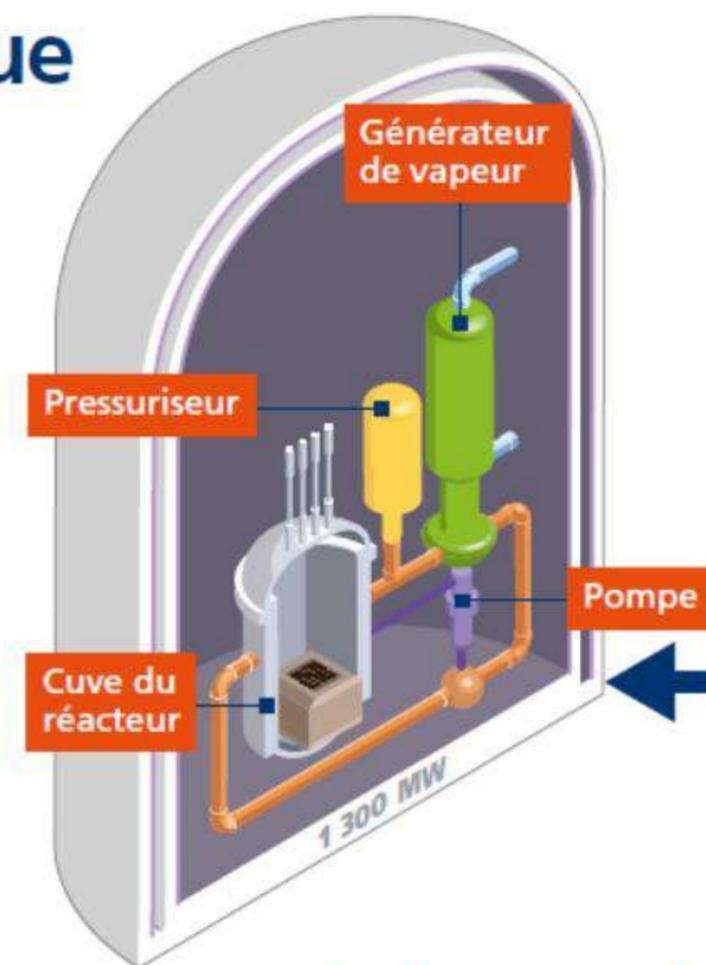
CARACTÉRISTIQUES DE LA CUVE

Poids avec couvercle : 450 t
Diamètre intérieur : 4,4 m
Hauteur avec couvercle : 13,5 m
Épaisseur minimale : 22 cm

Des contrôles approfondis et réglementaires

L'épreuve hydraulique du circuit primaire

Pour contrôler la résistance du circuit primaire, sa pression est élevée de 155 bars à 206 bars. Cette épreuve est réalisée sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire.



 + de 1 000 soudures examinées

 3 jours Durée de l'épreuve

Le circuit primaire comprend la cuve du réacteur, quatre boucles primaires comportant chacune un générateur de vapeur et une pompe de circulation. En fonctionnement, sa pression est de 155 bars.



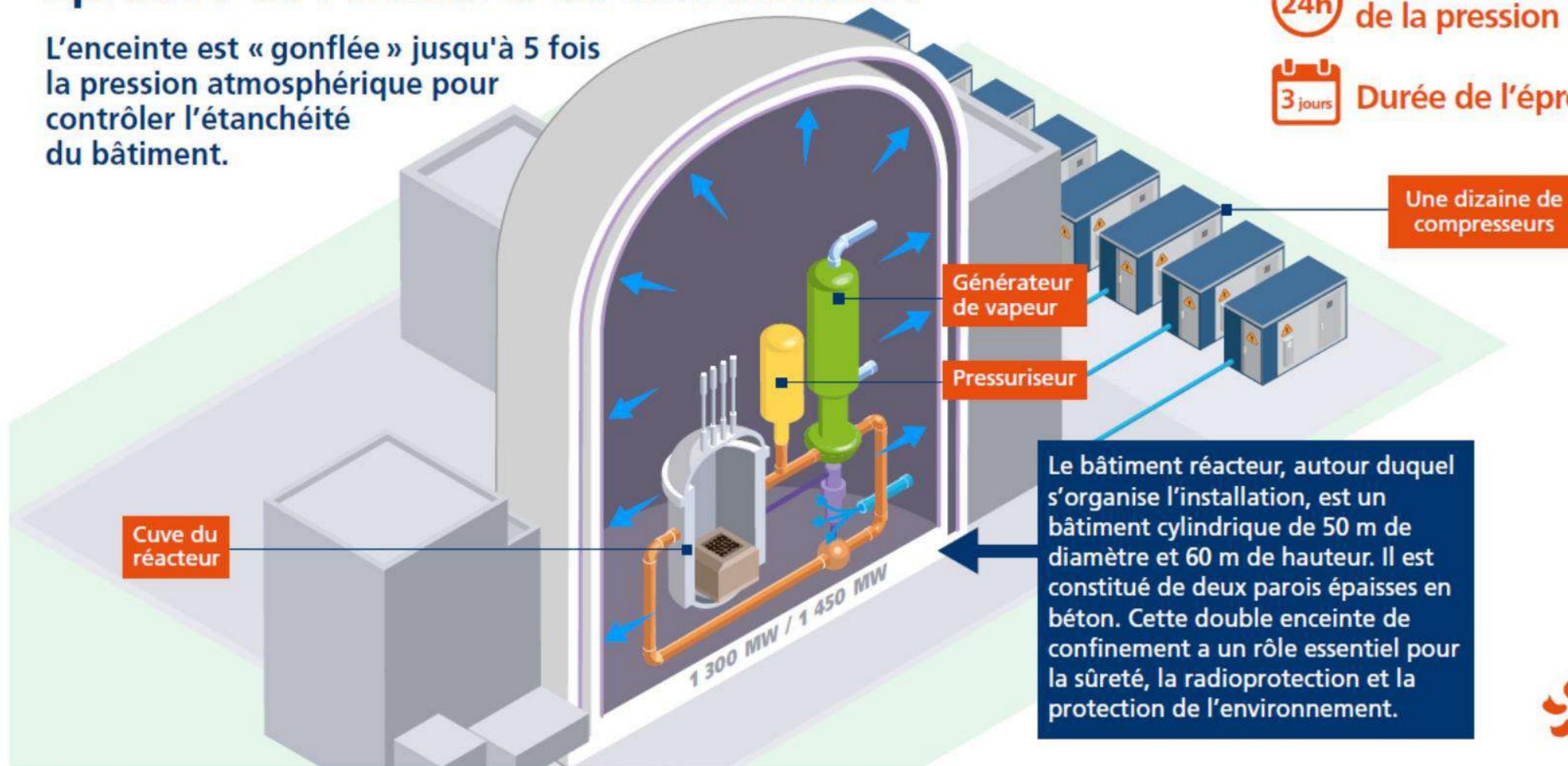
Des contrôles approfondis et réglementaires

Epreuve de l'enceinte de confinement

L'enceinte est « gonflée » jusqu'à 5 fois la pression atmosphérique pour contrôler l'étanchéité du bâtiment.

 24h Temps de surveillance de la pression

 3 jours Durée de l'épreuve



Des progrès en permanence

87 modifications

Les modifications de l'installation menées au regard des exigences en vigueur participeront à renforcer la robustesse et la sûreté de la centrale.

Il s'agit par exemple de :

- rénover et moderniser le système de pilotage en salle de commande,
- remplacer les 2 pôles du transformateur principal qui injecte l'électricité sur le réseau national,
- améliorer la réfrigération des bâtiments électriques.





3^{ème} visite décennale de l'unité de production n°2 de Golfech



Merci